

Editor: Bahru Zewde  
French Editor: Hassan Remaoun  
Managing Editor: Heran Sereke-Brhan  
Editorial Assistant: Nadéra Benhalima  
Text layout: Konjit Belete  
Cartoon design: Elias Areda

#### International Advisory Board

Ama Ata Aidoo, Writer, Ghana  
Tade Aina, Ford Foundation, Nairobi, Kenya  
Elikia M'Bokolo, École de Etudes en Sciences Sociales, France  
Rahma Bourkia, Université Hassan II, Morocco  
Paulin Hountondji, Université Nationale du Bénin, Benin  
Thandika Mkandawrie, United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD), Geneva, Switzerland  
Adebayo Olukoshi, Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), Dakar, Senegal  
Issa G. Shivji, University of Dar es Salaam, Tanzania  
Paul Tiyambe Zeleza, University of Illinois at Chicago, USA

Editorial Office:  
Forum for Social Studies  
P.O.Box 25864 code 1000,  
Addis Ababa, Ethiopia  
Tel: (251)-11-6297888/91, Fax: (251)-11-6297889  
E-mail: arb.fss@ethionet.et

Contributions in French should be directed to:  
CRASC, cité Bahi Ammar, Bloc A, No 01 Es Sénia, Oran, Algeria  
Tel: 213-41-419783/85, Fax: 213-41-419782,  
E-mail: crasc@crasc.org or ral@crasc.dz

The views expressed in issues of the *Africa Review of Books* are those of the authors and do not necessarily reflect those of CODESRIA, FSS or CRASC.

**ARB Annual Subscription Rates:** Africa - Individual \$10, Institutional \$15;  
Rest of the world - Individual \$15, Institutional \$20.

#### Advertising Rates (in USD)

| Size/Position        | Black & White | Colour |
|----------------------|---------------|--------|
| Inside front cover   | 2000          | 2800   |
| Back cover           | 1900          | 2500   |
| Full page            | 1500          | 2100   |
| Three columns        | 1200          | 1680   |
| Two columns          | 900           | 1260   |
| Half page horizontal | 900           | 1260   |
| Quarter page         | 500           | 700    |
| One column           | 350           | 490    |

**Advertising and subscription enquiries** should be addressed to:

Publications Programme  
CODESRIA  
Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV  
BP 3304, CP18524  
Dakar, Senegal  
E-mail: codesria@codesria.sn  
Website: www.codesria.org

© CODESRIA 2009. All rights reserved.

The Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA) is an independent organisation whose principal objectives are facilitating research, promoting research-based publishing and creating multiple forums geared towards the exchange of views and information among African researchers. It challenges the fragmentation of research through the creation of thematic research networks that cut across linguistic and regional boundaries.

CODESRIA publishes a quarterly journal, *Africa Development*, the longest standing Africa-based social science journal; *Afrika Zamani*, a journal of history; the *African Sociological Review*; *African Journal of International Affairs (AJIA)*; *Identity, Culture and Politics: An Afro-Asian Dialogue*; and co-publishes the *Journal of Higher Education in Africa*. Research results and other activities of the institution are disseminated through 'Working Papers', 'Monograph Series', 'CODESRIA Book Series', and the *CODESRIA Bulletin*.

## AFRICA REVIEW OF BOOKS

### Notes for Contributors

The **Africa Review of Books** presents a biannual review of works on Africa in the social sciences, humanities and creative arts. It is also intended to serve as a forum for critical analyses, reflections and debates about Africa. As such, the **Review** solicits book reviews, review articles and essays. Contributions that traverse disciplinary boundaries and encourage interdisciplinary dialogue and debate are particularly welcome.

Reviews and essays should be **original** contributions: they should not have been published elsewhere prior to their submission, nor should they be under consideration for any other publication at the same time.

The recommended **length** of manuscripts is 2,000 words, with occasional exceptions of up to 3,000 words for review articles or commissioned essays. Notes (which should be submitted as endnotes rather than as footnotes) should be used sparingly.

Manuscripts should begin with the following **publication details**: title of the book; author; publisher; number of pages; price; and ISBN number.

Manuscripts are best sent electronically as e-mail attachments. If sent by post as hard copy, they should be accompanied by soft versions on diskette in the MS Word or RTF format. Authors should also send with their submissions their full address and institutional affiliation as well as a short bio-data (including a sample of recent publications) for use on the "Notes on Contributors" section.

Authors are entitled to two copies of the issue of the **Review** in which their contribution is published.

All communications (contributions, editorial correspondence, books for review) should be addressed to:

**Africa Review of Books**  
**Forum For Social Studies**  
**P.O.BOX 25864 code 1000**  
**Addis-Ababa, Ethiopia**  
  
**Tel: 251-11-6297888/91**  
**E-mail: arb.fss@ethionet.et**

## REVUE AFRICAINE DES LIVRES

### Notes Aux Contributeurs

La **Revue Africaine des Livres** présente une revue semestrielle de travaux sur l'Afrique dans le domaine des sciences sociales, des sciences humaines et des arts créatifs. Elle a pour but de servir de forum pour des analyses critiques, des réflexions et des débats sur l'Afrique. À ce titre, la Revue souhaiterait recevoir des articles critiques, des essais et des comptes-rendus de livres. Les contributions qui transcendent les barrières disciplinaires et encouragent le dialogue interdisciplinaire et les débats sont particulièrement les bienvenues.

Articles critiques et essais devront être des contributions originales: elles ne devront avoir fait l'objet d'aucune autre publication avant d'avoir été proposées, pas plus qu'elles ne pourraient être prises en considération pour d'autres publications au même moment.

La longueur recommandée pour les manuscrits est de 2 000 mots, avec d'éventuelles exceptions pour les articles critiques commandités. Les notes (qui devraient être proposées en fin plutôt qu'en bas de page) devront être utilisées de façon très succincte.

Les manuscrits devront commencer avec les détails de publication suivants: titre de l'ouvrage, auteur, éditeur, nombre de pages, prix et numéro ISBN.

Les manuscrits devront être envoyés par courrier électronique de préférence en tant que fichier attaché. S'ils sont envoyés par poste sous forme de copie originale, ils devront être accompagnés d'une version sous forme de disquette MS Word ou au format RTF. Les auteurs devront aussi soumettre leurs contributions en mentionnant leur adresse complète, leur institution de tutelle ainsi qu'une brève note biographique (avec un aperçu des publications les plus récentes) qui pourra être utilisée dans la section « Notes sur les contributeurs ».

Les auteurs auront droit à deux exemplaires de la **Revue** dans lequel paraîtra leur contribution.

Toutes les communications (contributions, correspondance éditoriale, livres pour comptes-rendus) devront être adressées à :

**Africa Review of Books**  
**Forum For Social Studies**  
**P.O.BOX 25864 code 1000**  
**Addis-Ababa, Ethiopia**  
  
**Tel: 251-11-6297888/91**  
**E-mail: arb.fss@ethionet.et**

## Contents/ Sommaire

|                                         |                                                                                        |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Gebbru Tareke</b>                    | <i>The Genesis of Student Radicalism in Ethiopia</i>                                   |
| <b>Assefa Bequele</b>                   | <i>Indexing Child-Friendliness</i>                                                     |
| <b>Adekeye Adebajo</b>                  | <i>African Prophet or American Poodle?</i>                                             |
| <b>Francis Nyamnjoh</b>                 | <i>The State of African Publishing</i>                                                 |
| <b>Sikhumbuzo Mngadi</b>                | <i>'The Orange Revolution'</i>                                                         |
| <b>Yazid Ben Hounet</b>                 | <i>Le concept de tribu en anthropologie</i>                                            |
| <b>Sidi Mohammed Mohammedi</b>          | <i>De la sociologie du diamant en Afrique</i>                                          |
| <b>Noël Obotela Rashidi</b>             | <i>Enjeux et défis de la refondation de l'État en République Démocratique du Congo</i> |
| <b>Mustapha Medjahdi</b>                | <i>Télévisions satellitaires et incidences sur la sphère familiale</i>                 |
| <b>Dominique J. M. Soulas de Russel</b> | <i>Un manuel pour la collecte des contes et récits subsahariens</i>                    |
| <b>Brahim Hadj Slimane</b>              | <i>Un procès à Bamako</i>                                                              |
| <b>Ammara Bekkouche</b>                 | <i>Hommage à Aimé Césaire</i>                                                          |

## CONTRIBUTORS/CONTRIBUTEURS

**ADEKEYE ADEBAJO** is Executive Director of the Centre for Conflict Resolution (CCR) in Cape Town, South Africa. He is the author of *Building Peace in West Africa* and *Liberia's Civil War*, and co-editor of *A Dialogue of the Deaf: Essays on Africa and the United Nations*; *South Africa in Africa*; and *Gulliver's Troubles: Nigeria's Foreign Policy After the Cold War*. He served on United Nations missions in South Africa, Western Sahara and Iraq.

**AMMARA BEKKOUCHE** est Professeure à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf, Oran, Algérie et Chercheure au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) Oran. Parmi ses dernières publications : un compte rendu de lecture d'ouvrage : *Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question* par Sylvie Jaglin, Paris, CNRAS Editions Espaces et Milieux, 2005 (in *Les annales de la recherche urbaine* N° 101, novembre 2006) ; « Du village nègre colonial à Médina Jédida des Oranais », in *Les annales de la recherche urbaine* N° 97, octobre 2005.

**ASSEFA BEQUELE** is an economist and child rights expert with considerable experience in university teaching (USA and Ethiopia) and long years of service in the United Nations system (ILO Geneva, Asia and Africa). He was also member of the AU's African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child. He is currently the Executive Director of The African Child Policy Forum, a leading Pan-African policy advocacy centre based in Addis Ababa.

**DOMINIQUE J.M. SOULAS DE RUSSEL** est actuellement professeur à la faculté d'économie/civilisation de la francophonie à Nürtingen et Tübingen. Il a enseigné à la l'Université d'Oran et celle d'Alger et à l'Institut des Sciences politiques et du journalisme en 1978. Il a été conseiller du premier Ministre de la République du Niger (coopération intergouvernementale germano-nigérienne), Conseiller du Ministre de l'Education Nationale du Tchad depuis 1981 et Délégué consulaire de la République du Mali au Bade-Wurtemberg depuis 1986. Il est co-auteur de 134 articles et livres, Commandeur des Palmes académiques et de l'Ordre du Mérite, Croix de l'Europe, Mérite Européen, Médaille des Pays du Sahel.

**YAZID BEN HOUNET** est actuellement chercheur post doctorant à l'institut d'anthropologie sociale (Université de Berne). Il a publié : « Valorisation d'objets bédouins et redéfinitions identitaires lors d'un mousslem en Algérie », in *Anthropos*, 2008 103/2, pp. 423-434., « Des tribus en Algérie ? A propos de la déstructuration tribale durant la période coloniale », in *Cahiers de la Méditerranée*, N° 75, Décembre 2007, pp.150-171 ; « De quelques approches des rapports tribus/pouvoirs politiques au Maghreb » in *Insaniyat* N° 39-40 janvier-juin 2008.

**MUSTAPHA MEDJAHDI** est chargé de recherche au CRASC, enseignant associé au Département de l'information et de la communication à l'Université d'Oran. Parmi ses publications, nous citerons : « La jeunesse algérienne et les techniques de l'information et de la communication (TIC) : Usages et influences de la télévision » in *Insaniyat* N° 29-30 juillet-décembre 2005. Il a participé à la rencontre « Repenser l'Etat et la démocratie en Afrique », Addis Abeba, 19-21 septembre 2008, CODESRIA avec une contribution intitulée : *L'attitude des jeunes algériens à l'égard de l'information politique*.

**SIKHUMBUZO MNGADI** is Senior Lecturer in the Department of English at Rhodes University, Grahamstown, South Africa. His research focus is in the areas of South African Drama, Film, the Novel, and Literary and Cultural Theory.

**SIDI-MOHAMMED MOHAMMEDI**, chercheur au Centre national d'anthropologie sociale et culturelle (CRASC – Oran). Après des travaux sur l'éducation, la jeunesse et la famille en Algérie, il s'oriente actuellement dans ses recherches de Doctorat vers la problématique des identités locales.

**FRANCIS B. NYAMNJOH** is Head of Publications with the Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA) since July 2003. He has taught sociology, anthropology and communication studies at universities in Cameroon, Botswana and South Africa. His most recent books include *Negotiating an Anglophone Identity* (Brill, 2003), *Rights and the Politics of Recognition in Africa* (Zed Books, 2004), *Africa's Media, Democracy and the Politics of Belonging* (Zed Books, 2005), *Insiders and Outsiders: Citizenship and Xenophobia in Contemporary Southern Africa* (CODESRIA/ZED Books, 2006). He has also published four novels.

**NOËL OBOTELLA RASHIDI** est Docteur en Philosophie et Lettres, intéressé par des questions identitaires et ses dérivés. Parmi ses dernières publications nous citerons : « Ethnicité et géopolitique, in identitaires en Républiques Démocratique du Congo », in *Elections, Paix et Développement en RDC*, FKA, Kinshasa, 207 :37-46 ; « De la fin des composantes à l'hégémonie par les élections en RDC », in S.Marysse, F.Reyntjens et S. Vandeginste (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2006-2007*, Paris, Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs/ L'Harmattan, Anvers/Paris, 2007 : 135-163 (en collaboration avec Jean Omasombo Tshondo) ; La gouvernance universitaire, une piste pour la renaissance de l'Alma Mater congolaise, in *Congo-Afrique*, Septembre 2008, n° 427 : 594-612.

**BRAHIM HADJ SLIMANE** est actuellement journaliste au Quotidien *Algérie News* et chroniqueur au Quotidien *La Voix de l'Oranie*. Il a écrit aussi pour d'autres quotidiens comme *Algérie Actualité*, *La Tribune* et *El Watan*. Il a codirigé un ouvrage intitulé : *Pour Jean Sénac*, Editions Rubicube, Alger, 2004, et a aussi contribué à des ouvrages collectifs tels que *L'épreuve d'une décennie : L'Algérie, art et culture, 1992 - 2002* Paris, Editions Méditerranée, 2004 ; *Alger, mille ans de lumière*, Alger, éditions RSM, 2000 ; *L'Algérie, histoire, société et culture*, Alger, Casbah Editions, 2000.

**GBRBU TAREKE** is Professor of History at Hobart and William Smith Colleges New York, USA and author of *Ethiopia: Power and Protest, Peasant Revolts in the Twentieth Century* (Cambridge 1991) and *The Ethiopian Revolution: War in the Horn of Africa* (Yale 2009).

*Africa Review of Books* (ISSN No. 0851-7592) is a biannual publication of the Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA). The editorial production of the *Review* is managed by the Forum for Social Studies (FSS), Addis Ababa (Ethiopia), with the active support of the Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), Oran (Algeria).

*La Revue Africaine des Livres* (ISSN No. 0851-7592) est une publication semestrielle du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). La production éditoriale est dirigée par le Forum des sciences sociales (FSS), Addis-Ababa, Ethiopie, avec le soutien actif du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Oran, Algérie.



Between 1974 and 1991, Ethiopia passed through two revolutions in which students played an uncommon role. That history has been extensively analysed by scholars, including former members of the international Ethiopian student movement. The two books under review are the latest additions to the growing literature on this subject, without which Ethiopian history of the last half century cannot be fully appreciated. The books are qualitatively different: while one is merely descriptive and uninspiring, the other is interpretive and provocative, bound to cause considerable controversy especially among Ethiopians.

Balsvik's *The Quest for Expression*, which seeks to examine 'the democratization process in Ethiopia' under three regimes, is a continuation of her pioneering and first substantive scholarly work on the Ethiopian student movement.<sup>1</sup> It is, however, less weighty. Slightly less than one-fifth of the book is a rehash of the first, and more than half of it deals with issues, such as the Red Terror, which are well covered in other works. Only about a third of the volume offers new material but hardly any fresh insights.

Balsvik's main conclusion is that the successive governments of Emperor Haile Selassie I, Colonel Mengistu Haile Mariam and ex-guerrilla Meles Zenawi were characterized by repression of dissent but that the Emperor may have been more tolerant than his successors. The two reasons why all three were so repressive was that they wanted to entrench themselves in power and because they 'feared disintegration and chaos' (182-3). Under Mengistu's dictatorship, 'disciplinary learning was strengthened' (91-92), but without the slightest tolerance for freedom of expression or organization. The situation has scarcely improved under the current and more democratic government, which has not allowed university students to form an autonomous union across ethnic particularities or to have their own publication, both of which were granted by the absolutist monarchical regime.

How is it that an autocratic monarch was far more tolerant of intellectual protest than the revolutionaries who replaced him? The military men sought justification for their brutal dictatorship, which they buttressed with the narrow Leninist conception of revolutionary authority, in the 'historical process' that propelled them to power. It may be also that the soldiers saw dissent as an unnecessary luxury in the midst of incessant conflicts – an intolerable distraction from the primary national mission of waging war to safeguard the country's territorial integrity. But, how is it that the current leaders, who were active participants in the student protests of the 1960s and 1970s, and who have established a federal system with a relatively boisterous press, are less permissive of free expression and assemblage within the premise of the academic world than the autocracy they helped destroy? It is not enough to say that it was because they are power-hungry. It is regrettable that the author did not provide an extended analysis why three successive but quite different regimes pursued, more or less, the same repressive policy toward students' 'quest for expression'. At the very least, a brief exposition of the social regimes should have been provided.

Messay Kebede's *Radicalism and Cultural Dislocation in Ethiopia* stands in sharp contrast to Balsvik's historical

## The Genesis of Student Radicalism in Ethiopia

Gebru Tareke

### The Quest for Expression: State and the University in Ethiopia under Three Regimes, 1952 – 2005

by Randi Rning Balsvik  
Addis Ababa University Press, 2007, 190 pp.  
ISBN: 978-99944-52-08-8

### Radicalism and Cultural Dislocation in Ethiopia, 1960-1974

by Messay Kebede  
University of Rochester Press, 2008, 235 pp.  
ISBN: 978-1-58046-291-4

assessment of the pivotal role of students in contemporary Ethiopian politics. The latter saw them as a revolutionary vanguard in a just struggle for social change – an enraged but highly conscious generation that channelled its bitterness and estrangement into positive energy to challenge a decaying but obdurate autocratic regime that futilely tried to suppress them. They catalysed a revolution that brought about its doom. That they set off forces that moved in a quite different direction, or that all the revolutionary outcomes did not conform to their wishes or expectations, was not their fault. It was history's 'cunning'. But Messay would have none of that. In his psycho-historical analysis of the social movement, he treats the students as a mis-educated and misguided lot who became 'infatuated' with a foreign ideology they barely understood to transform a society they did not know or from which they were completely divorced. His verdict: the radical students, turned revolutionaries, were nihilistic adventurers who brought catastrophe upon both themselves and the society they intended to change, root and branch. This didactically scathing critique challenges all previous scholarship that presented the students as progressives who nonetheless made serious strategic mistakes for lack of experience and doctrinal rigidity. It is a powerful indictment of a generation that made incomparable sacrifices for a lofty cause.

Messay attributes the fatal attraction of Ethiopia's youth to Marxism-Leninism mainly to Euro-centrism, political repression, and a conducive international climate. Most critical to his analysis is cultural alienation, and ideology is given primacy over the structural as the cause of revolution.

Even though Ethiopia was virtually the only sovereign state in colonized Africa, posits Messay, its modern educational system was characteristically colonial. The main goal of colonial education was to spread, promote and universalise Western values, beliefs and achievements by concomitantly demeaning, distorting and marginalizing 'native' traditions, thought systems, cultures and histories. It presented the exogenous as exotic, superior and normative while deprecating the indigenous as inferior, primitive and barbaric, something to be ashamed of, despised and rejected in *toto*. Colonial education cultivated imitation and dependency instead of innovation and self-reliance; it nurtured self-hatred and self-negation on the part of the colonized. The cumulative and inevitable result was 'severe cultural dislocation' (4). In essence, the educated but uprooted native elites had, willy-nilly, committed cultural suicide. These

failed in 'transmitting the features that define Ethiopia and safeguard its cohesion' (60). He goes further: 'Because what was taught was so disparaging of Ethiopian culture and history, it unleashed the desire to get rid of everything and start anew' (70).

My own experience is quite different from this. One thing is incontestable, though: what was taught as national history was rather rudimentary and with a heavy bias toward the two politically dominant ethnic groups; the southern peoples were either omitted or misrepresented. Neglect or inadequate presentation cannot be equated with disparagement or rejection, however. Taking myself as an example, I cannot recall a moment when I was taught to despise my own heritage either at the primary or university level. And my motivation in joining the student movement was not to erase or 'liquidate' (Messay's word) the country's legacies but to change the wretched conditions of life. Messay is making sweeping generalizations that are not supported with sufficient evidence. Moreover, it is not at all clear how the traditional (religious) education could have been integrated or harmonised with the secular without antagonizing the non-Christian communities, possibly close to half the population. He is for pluralism but seems to suggest the impossible restoration of the Christian ideology of the Amhara and Tigray who alternately dominated the state for centuries. By his own account, the dominant ideology and legacies were disparaging and alienating of Muslims and other ethnic groups. Yet he is dismissive of the current political arrangement, which, whatever its blemishes, has significantly corrected past inequalities and injustices.

Messay's second and equally controversial proposition is that 'contempt for one's tradition', which breeds 'extreme beliefs', was the fundamental reason why Ethiopia's youth so zealously and uncritically embraced Marxism-Leninism. He does not deny that social grievances lead to popular discontent, but argues that socio-economic problems are insufficient to explain radicalism and revolutionism. Since structuralist explanations 'obscure rather than clarify' (164), he prefers a cultural explanation: 'no matter how grave social problems are, radicalism is unthinkable without cultural dissension' (11) or 'revolution takes root under conditions of cultural dislocation' (166). This may be debatable, but he is correct in asserting that severe social conditions alone do not lead to rebellion or insurrection. If it were so, societies with similar conditions would have experienced revolutionary upheavals, but they have not. The explanation for why some societies are more prone to rebellion than others lies in 'cultural traits', or in that 'some cultures must be more susceptible to radical ideologies than others' (105). He thinks that Christianity is more amenable to radical visions than are Islam and Hinduism. 'Hinduism does not incite millenarian or utopian thinking' (36).

This is why, Messay claims, Ethiopian students became irresistibly attracted to Marxism whereas Indian and Nepalese students were not, although social conditions in all the three countries were generally similar. The latter two stayed essentially liberal and reformist in their political outlook because they remained grounded in their cultures. In both India and Nepal, religion was a bulwark against radicalisation. Nepalese students would not dare question the sacral legitimacy of the monarchy. In contrast, Ethiopian students became disenchanting with their religion and looked for substitutes; they found it in

atheism. 'In vain', Messay submits, 'does one try to reduce the infatuation with Marxism-Leninism to the impact of grave social problems rather than to the disaffection with Orthodox Christianity' (127). The paradox is that it was the rejected religion that provided the added inspiration for socialism because of its affinity with Marxism – i.e. Christian millenarianism is compatible with Marxist utopianism. As in Ethiopia, in China, too, students and intellectuals gravitated toward Marxism because their religion shared much with radical utopianism. Confucianism encouraged insurrection to restore a mythical world of justice and harmony.

At least in one instance, Messay's assumptions seem to have been debunked. Hinduism, after all, is not averse to radicalism. Ergo, the Nepalese monarchy has been discarded on the insistence of an insurgent movement with a socialist vision. Today, Nepal is a republic, its government headed by a Maoist premier. And there may be more than religious fidelity as to why Marxism or revolution has been unappealing to Indian intellectuals. Many scholars, including most notably Barrington Moore, Jr., have studied the multiple causes of the legendary passivity of the Indian as opposed to the insurrectionist Chinese. In addition to tested techniques of social control, the post-independence democratic system of dispersed authority, which contrasted with the centralised autocracy of Ethiopia, must have been a stabilising factor. There is a consensus that Chinese Marxists benefited from the materialist orientation of Confucianism. The supposition that, without the harmonious mix of messianic Christianity and utopian Marxism, radical Ethiopian students could not possibly have galvanised the university population for revolution is, however, highly speculative and less convincing. It demands further investigation.

Messay's third premise is nonetheless basically correct and is not new: the convergence of social pressures, political

repression, and a 'globalist' hegemonic ideology account for the triumph of Marxism over liberalism and of revolutionism over reformism. But he is ambivalent about whether the Emperor was too slow or the students were too rash for change. He blames the former for lack of imagination and timidity in carrying out necessary economic and social reforms but at the same time harshly criticises the students for being impatient. 'Ethiopian students rejected liberal solutions, not because it was inappropriate, but because it contradicted their prior ideological commitment to radicalism' (2). This seems to put the cart before the horse. Liberalization under autocracy was a chimera. He is at pains to prove that radicalism was at fault and that the imperial government was for reformism albeit too hesitant and lethargic. At times, the author's reasoning is rather incomprehensible. Consider these two statements: 'The nomination of Endalkatchew confirms that Haile Selassie had finally understood the necessity of reforms' (8). This when the Emperor's reign was in the twilight zone! It is not even certain that the 'king of kings' was fully aware of what was happening around him. And then this: 'Even the Eritrean question had a perfectly liberal solution: the return of federalism and the concrete democratization of the Ethiopian state would have appeased the majority of Eritreans' (18). But a concrete democratization of the state would have called for a revolution, precisely what the students advocated and enacted. As for the Eritrean question, it was the Emperor's adamant refusal to return to the status quo ante that drove the Eritrean youth and peasants to the mountains, from where they first decapitated and then destroyed two repressive regimes successively.

What then finally enabled the radical students was repression combined with their rigid consistency. 'Ethiopian student radicalism was a product of social contradictions,' observes Messay, 'but even more so of the impact of radical groups who progressively politicized the majority

of students' (21). But how did they convert the reluctant majority? Through 'hard work and dedication' (26), which entailed indoctrination, intimidation and even coercion. Also, the success 'of the minority derived from its ability to express the hidden, unconscious desire of the majority of students' (22). The moderate or liberal students too agitated for reform, but the regime's response was more repression, depriving them of an alternative to the radical agenda. Reluctantly, they joined the revolutionaries who seemed to be riding with the mood of the times. Liberalism was on the defensive and Marxism-Leninism was in high vogue. Ideology alone, of course, does not explain the ascendancy of the radicals, for ideas have a material base: the revolutionaries arose out of concrete social circumstances which they struggled to change and by which they were changed.

It is indubitable that, in the struggle to change themselves and the larger society, Ethiopian students committed fatal mistakes. Their mistakes were those of the Russian revolutionaries whom they imitated uncritically and lavishly. Emboldened by the optimism of the times, when freedom and justice seemed within humanity's grasp, they insisted on removing the old order and replacing it with a totally new one. Like the Bolsheviks, they believed they could build a higher and better social order in a backward land burdened with ignorance, poverty and the weight of history, a land utterly lacking in a democratic tradition and whose socio-economic conditions were not ripe for such a gigantic social transformation. This was to be accomplished under the leadership of a vanguard party, 'which alone thinks, guides, and decides for all,' according to Rosa Luxemburg. This Leninist but un-Marxist social engineering of conspirators, of course, failed disastrously, as Luxemburg may have anticipated.

Yet, Marx and his ideas remain relevant. As Frantz Fanon eloquently described it,

the world is still 'a geography of hunger' – and not just of scarcity of food but of freedom and justice too. We need a humanist vision that will rescue us from the numerous problems that imperil the planet: among them, dehumanizing poverty amidst plenty, the degradation and mindless plunder of natural resources, global warming and the threat of nuclear extinction, and the denial of freedom and violation of human rights in much of the world. To ponder these imponderables is not to miss the continuing relevance of Marx's utopia.

Messay Kebede views the Ethiopian revolutionaries as forces of darkness that brought only ruin and suffering; but the same forces also dismantled feudalism and hereditary rule, empowering hitherto marginalized, exploited and suppressed peoples. The author has delivered a thoughtful, engrossing, and necessary book, even though he is obviously prone to assert in favour of demonstrating a proposition, and the documentation is less than impressive. The untenable assumptions, the inconsistency, repetition and eclecticism should not distract from its deeper insights. In its expositional clarity, in its comprehensive comparative scope, and in its extensive analysis, this is a book that provokes reflection. Students of comparative social movements will find it useful and Ethiopians, particularly 'the generation' whose story it tells, cannot afford to ignore it. Debates of how to create a new Ethiopia, where the frontiers of freedom are expanded and ordinary people can control their own destiny, must continue.

#### Notes

<sup>1</sup> Randi Rnning Balsvik, *Haile Selassie's Students: The Intellectual and Social Background to Revolution, 1952-1974*, Addis Ababa, Addis Ababa University Press, co-published with Michigan State University Press, 2005.



## Introduction

For well-known historical, political and developmental reasons, the State is central for the realization of child rights and child wellbeing, more so in Africa than anywhere else in the world. Our governments have an impressive record in their formal accession to the relevant international treaties on children. But the extent of their commitment varies widely, and the gap between promises and reality remains wide in many countries. Why? How well are African governments doing in meeting their repeated commitments to protect, promote and respect the rights and wellbeing of children? Which governments are doing well and which ones are not? How do African governments rank in relation to each other? What is it that relatively 'poorly-performing' countries can emulate from 'well-performing' ones?

These are some of the questions addressed in a pioneering report released by The African Child Policy Forum (ACPF), a leading pan-African child rights advocacy organisation. **The African Report on Child Well-being 2008** is available in both English and French and it is the first of what ACPF promises to publish on a biennial basis. The report assesses, scores and ranks the performance of all 52 African governments (those not covered being Somalia and Saharawi Arab Republic) using a common set of indicators and a path-

## Indexing Child-Friendliness

Assefa Bequele

### The African Report on Child Well-being 2008: How Child-Friendly are African Governments?

by The African Child Policy Forum  
African Child Policy Forum, 2008, 192 pp.  
with annexes and statistical tables  
ISBN: 978-1-9047

breaking Child-Friendliness Index developed by ACPF. Finally, it spells out the specific policies and interventions that account for differences in child-wellbeing outcomes among countries and the good practices that child-friendly governments may adopt.

#### Why this Report?

This report is special for several reasons, not least because it is the first of its kind in the region. It is comprehensive and an appropriate response to African realities and needs. A couple of explanations illustrate this point.

Africa is a very young continent, the youngest in the world. Children under 18 constitute some 51.5 per cent of the

population, with the ratio being as high as 54.8 in Nigeria, 55.2 per cent in Ethiopia, and 60.8 per cent in Uganda. That it is so can be a blessing but, if unattended, a potential curse. The extent to which African governments respect children, protect them from harm and abuse, and provide them with opportunities for a healthy and productive life has an impact both on the future of the children concerned and the future of the region. A healthy, well-fed and educated child population is a necessary foundation for a modern productive and knowledge-based economy that can effectively participate in today's globalised world.

Similarly, the way we raise and treat our children at home and school is critical for

what they will be as adults and citizens. A child growing up in an environment where he sees his mother beaten by the father, where differing views and opinions are not tolerated, and where choices are not negotiated is unlikely to be the builder of a peaceful and democratic order. The wellbeing of children is key for the kind of Africa we want to build. Yet, in far too many countries, children are not given the place they deserve at home or in the larger community. We have to combat and correct this reticence and complacency through various advocacy means, including speaking out against child rights violations and government complacency.

Secondly, there is the unfortunate fact that we do not have a sufficiently supportive public environment or public opinion in much of Africa. Where are the African voices that speak out against child rights violations, say in Darfur, Democratic Republic of Congo, Somalia and Uganda? Regrettably, the voices we have heard in the past and which we continue to hear today are those of individuals and organisations outside our region. This has several explanations, of course, but is nonetheless unacceptable. We need to speak out for ourselves and claim our place on the human and child rights agenda.

Another factor why this kind of report is valuable and timely is in its contribution to remedy current weaknesses in the



development literature and its refreshing approach of contextualising the discourse on African development issues. Look at any of the leading global reports on development and rights issues. Their highly celebrated intellectual pedigree and influence notwithstanding, they are of limited relevance to help us understand our situation, much less to help us design effective and appropriate policy responses. Almost all of them have one thing in common – they lump all kinds of countries together, score and rank them without giving context to their geopolitical or economic reality. So, you have Norway and Malawi, or Switzerland and Rwanda, scored and ranked together. But what, you could rightly ask, do these countries have in common except that Norway and Mozambique have long coast lines, and that Switzerland and Malawi are land-locked countries? We need to look at African countries within their historical, political and economic context to better understand their performance.

Finally, most reports on Africa suffer from one kind of bias or another depending on the institutional affiliation of the author organisation. Government reports wash or wish away the problems. Intergovernmental ones obfuscate them. And we, in civil society, can be negative and regrettably do tend to embellish the facts to suit our own causes or prejudices: *the louder we are the better*, we seem to think. So we have a problem at the source. We need independent voices that can name and shame governments if need be, but more importantly, voices that can go beyond and engage in constructive dialogue.

This Report goes a long way in addressing or meeting these concerns. It is independent, evidence-based, policy-oriented, and anchored to African realities and needs. It is packed with facts, and in-depth analysis which together would make it a useful resource for researchers. The methodology and analytical framework it uses provide a coherent foundation for country-based and comparative policy analysis, and the messages emerging from it could help inform the advocacy work of child rights organisations at the country level.

### What the Report Does and How?

First, this Report provides a wealth of information on the condition and status of children in Africa, the progress made and the challenges that remain. Indeed, one of the greatest strengths of this report is the vast amount of statistics and the rich analysis it contains.

Secondly, it introduces a new conceptual and methodological framework that could influence the language and public discourse on children in Africa. Two examples illustrate this. First, although grounded on child rights principles, the report uses ‘child wellbeing’ as the organising concept and the central objective of public policy. The concept of child wellbeing is likely to be less contentious and more attractive for public discourse in Africa – perhaps less emotive and controversial than, say, ‘child rights’ or ‘child welfare’. It is likely to resonate better with the African psyche and attitude.

Child wellbeing means various things. It is about children being well-fed, healthy, safe and happy. It is about opportunities to grow and learn. It is about positive social relationships, and about being and feeling secure. It is also about being respected, about being given a voice and being heard. It is being free from fear of violence – corporal, sexual or any other form of violence. This breadth and depth of the

concept makes it all the more attractive, and gives it dynamism in setting objectives at a point in time and over time.

The other new and important feature of this report is the concept of child-friendliness and a child-friendliness index. This is a coherent framework for policy review, policy diagnosis and policy development, not to mention its obvious use for comparative analysis and its potential power as an advocacy tool.

Thirdly, the report goes on to score and rank all the 52 African governments and proposes a policy compass which governments could use in initiating and implementing legal and budgetary reforms aimed at creating an Africa which can be a fun place to grow up in.

### The State of Africa’s Children

Slowly but surely, Africa is changing. And, though still far from claiming its destiny and its future, it is in many ways making a beginning. Africa is witnessing the emergence of a consensus that espouses responsibility and accountability to extricate its people from old unbridled authoritarian ideologies and from the intertwined problems of conflict, poverty, hunger and illiteracy. Though unfortunately threatened by the world-wide economic and financial crisis, Africa’s prospects for a better future continue to brighten as many countries in the region reap the benefits of economic policy changes, improved governance and increased investments in key social sectors.

This change in the political and economic environment, albeit cosmetic in some and substantial in others, has resulted in robust growth and improvements in the wellbeing of children.

Most African governments have increased the proportion of expenditure they have directed to health in recent years. Pronounced increases in allocation were made by the governments of Malawi and Rwanda. Countries such as Egypt, Liberia, Libya, Mauritius, Morocco, Tunisia, and Seychelles have achieved immunisation coverage of 94 per cent and above, and rapid progress is being made in many others.

Though uneven, there has also been some progress in the extension of public health services, and safe drinking water. For example, there have been impressive figures in the percentage of deliveries attended by health workers which stood at 86 to 89 per cent in Gabon, Sudan and Cape Verde and 90 to 98 per cent in Algeria, Botswana, Libya, Mauritius, South Africa and Tunisia. Similarly, significant improvements in the provision of safe drinking water were observed in Angola, Burkina Faso, Chad, Eritrea, Mali and Mauritania.

Some African governments have taken highly commendable measures to increase the availability of drugs to their citizens. Perhaps the most significant development, given the scale of the problem and the high cost of treatment involved, is the step taken by Botswana, Burkina Faso, Burundi, Ethiopia, Mali, Mauritania, Senegal and Zambia to provide HIV/AIDS first-line treatment free of charge. From the end of 2003 to the middle of 2006, there was a ten-fold increase in the number of persons receiving antiretroviral treatment. The figures for some countries are quite impressive: Mali and Namibia have achieved 32 per cent and 35 per cent coverage of ART treatment, respectively; the figures for Uganda and Botswana are even higher at 56 and 85 per cent, respectively. Mother-to-child transmission has been reduced by 25 per cent in several

countries in the eastern and southern Africa region.

As a result of these combinations of factors, countries like Cape Verde, Mauritius and Seychelles have achieved very low child mortality rates comparable to those in industrialized countries. This is not limited to these countries: there has been considerable progress across the region; infant mortality came down to 50 per 1000 live births in Eritrea, 46 in Namibia, 28 in Egypt and 12 and 13 in Seychelles and Mauritius, respectively.

In education also, there have been impressive achievements. Seychelles, Uganda, Algeria and Tunisia have achieved a near universal net enrolment. Malawi, a relatively poor country, achieved a net enrolment ratio of 98 per cent for girls and 93 per cent for boys in 2004.

These achievements notwithstanding, the economies of most African countries remain fragile and weak, characterised as they are by highly skewed income distribution and abject poverty. Armed conflicts and conflagrations are less frequent but they are no less intensive than in the past. They continue to afflict several countries, for example, Sudan, Uganda and the DRC.

Child malnutrition, an important indicator of food insecurity, continues to hurt the poor and the vulnerable. Overall, over a third of children under five years old were suffering from moderate to severe stunting in 2006.

Exclusion from and unequal access to basic services continue to be a serious and pervasive problem. A staggering number of children and mothers have no access to essential health and education services. For instance, the proportion of people excluded from sanitation services stands at a high 64 per cent for Africa.

As a result, therefore, of all these factors, each year approximately some one million babies are stillborn; about half a million die on their first day; and at least one million babies die in their first month of life.

Yet another major challenge is the huge and growing number of orphans estimated at 48.3 million, which is about 12 per cent of all children in sub-Saharan Africa. Orphans exceeded 20 per cent of the under-15 population in Congo (Brazzaville), Malawi, Rwanda, Uganda, Zambia and Zimbabwe. Look at the absolute number of orphans in some countries: 4.2 million in DRC, 4.8 million in Ethiopia and a staggering 8.6 million in Nigeria! The orphan crisis in sub-Saharan Africa has reached shocking proportions and, sadly, is expected to get worse; it is projected that in two years’ time, the orphan population is going to equal the size of the combined populations of South Africa, Botswana, Swaziland and Lesotho.

A major concern seldom mentioned in policy debates is the problem of children living with disability – estimated to be as many as 8 per cent of 2-9 year-olds in Egypt, 16 per cent in Ghana, 23 per cent in Cameroon and Sierra Leon, 31 per cent in Central African Republic and 35 per cent in Djibouti. This means almost one in every three 2-9 year old children in these countries lives with one form of disability or another. Yet, children with disabilities remain invisible and seldom talked about.

There is then the problem of violence against children. This is a widespread problem throughout Africa and is found at home, at schools, at work and in the community. According to an ACPF survey of violence against girls in Uganda, Ethiopia and Kenya, over 90 per cent of the

girls surveyed reported being victims of one form of violence or another. FGM (female genital mutilation) is deeply ingrained and early marriage a common practice.

### The Child-friendliness of African Governments

Given their huge proportion and demographic importance, and their potentially critical role in ensuring sustained development for their countries, how important are children on the policy agenda? Or, how committed are African governments to the wellbeing of their children? How well are they doing? Which ones are doing better, and which ones not so well, and why? In other words, which African governments are child-friendly and which ones are not?

In order to answer these questions, ACPF developed a Child-friendliness Index to assess the extent to which African governments are committed to child wellbeing. In child rights parlance, child-friendliness is a manifestation of the political will of governments to make the maximum effort to meet their obligations to respect, protect and fulfil children’s rights and ensure their wellbeing.

Three dimensions of child-friendliness were identified, namely the extent to which a government is committed to the principles of: (i) full **Protection** of children through appropriate legal and policy frameworks; (ii) adequate **Provision** for the basic needs of children, assessed in terms of budgetary allocation and achievement of outcomes; and (iii) children’s **Participation** in decisions that affect their wellbeing. Though child participation is important, it was not possible to obtain sufficient data, and therefore this dimension was not included in the development of the Child-friendliness Index. The index thus covers only the Protection and Provision components of child wellbeing.

The index uses a common framework for the organisation and analysis of information and data for all the 52 countries. It is based on some 40 policy and wellbeing indicators and assesses the individual and relative performance of all 52 governments at a point in time (2004-2005) and over time (i.e. between the periods 1999-2001 and 2004-2005).

In order to evaluate performance, the Report uses a three-step approach. First, it analyses and ranks governments in terms of protection; in other words, their relative standing in laying down the appropriate legal and policy frameworks for protection. It then evaluates and ranks them in terms of their budgetary commitment to child wellbeing. Finally, it looks at the aggregate picture and ranks their overall performance in terms of both protection and provision. This approach helps us to look at various policy strands and to identify the policy areas where a particular government is doing well or where it should make greater effort. Thus, a country may find itself doing well in the provision of legal protection but not so well in the budgetary area, or vice versa. The exercise gives very interesting insights on the problem areas and opportunities, and the interested reader and policy maker will benefit from a full reading of the report. Here, though we reflect only on the overall result.

According to the composite Child-friendliness Index, Mauritius and Namibia emerged as the first and second most child-friendly governments, respectively, in the whole of Africa. In addition to these two, the ‘most child-friendly governments’ group consists of both countries with high economic status – Tunisia, Libya, Morocco,

South Africa and Algeria – and those with a low economic status – Kenya, Malawi and Cape Verde. Rwanda and Burkina Faso have also done very well, coming eleventh and twelfth, respectively, in the Child-friendliness Index ranking, despite their low economic status.

These and the other countries that emerged in the top ten or twenty did so mainly for three reasons. First, they put in place appropriate legal provisions to protect children against abuse and exploitation. Secondly, they allocated a relatively higher share of their budgets to provide for the basic needs of children. Finally, they used resources effectively and were able to achieve favourable wellbeing outcomes as reflected on children themselves.

At the other extreme are the ten least child-friendly governments in Africa, these being Guinea-Bissau, preceded by Eritrea,

Central African Republic, Gambia, São Tomé and Príncipe, Liberia, Chad, Swaziland, Guinea and Comoros. Of course, the political and economic situation and the underlying causes vary from one country to another. But, by and large, the poor performance or low score of these governments is the result of the actions they took or failed to take, specifically their failure to institute protective legal and policy instruments, the absence of child-sensitive juvenile justice systems, and the very low budgets allocated to children. Government expenditure on health as a percentage of total government expenditure was only 3.5 per cent in Guinea-Bissau, compared with a median average of 9 per cent for the region. Central African Republic also spent only 1.4 per cent of its GDP for education in 2006, compared to the regional average of 4.3 per cent around that time.

Let us consider another example: Eritrea, the country that scored the second lowest in the Child-friendliness Index. Eritrea scored the lowest in terms of budgetary allocation. Military spending was extremely high, at 19.3 per cent of GDP in 2004-2005, proportionally the highest on the continent. At the same time, overall provision for the basic needs of children was correspondingly low. These two factors accounted for Eritrea's poor performance in the overall ranking.

A recurring explanation or excuse given by governments for inadequate action is their limited financial capacity, the low performance of their economies and lack of resources. To what extent is this true? Comparison of the Child-friendliness Index ranking with that for economic status revealed that national commitment to the cause of children is not necessarily related to national income. The Child-friendliness Index shows that, despite their relatively low GDPs, Kenya, Malawi, Rwanda and Burkina Faso are among the best performers in Africa; they are among the twelve countries that have made the greatest effort to put in place an adequate legal foundation for the protection of their children and for meeting their basic needs. On the other hand, relatively wealthy countries, with relatively high GDPs – Equatorial Guinea and Angola, for example – are not investing sufficient budgetary resources in ensuring child wellbeing, and so have not scored well in the Child-friendliness Index ranking, coming out 38th and 35th, respectively.

The Child-friendliness Index data strongly confirms the fact that governments with a relatively low GDP can still do well in realising child rights and wellbeing. The missing factor is political will, reflected in misplaced priorities and the clouded vision of governments as to what constitutes the long-term interest of their countries.

### Challenges in Indexing Child-friendliness

The construction of indices to measure states of development or progress is fraught with many conceptual, methodological and statistical problems. This is true of almost all indices that deal with social, political and development issues, e.g. governance, economic performance and wellbeing. So also, with the child-friendliness index developed by ACPF.

The concept of friendliness itself is a highly value-loaded term. Friendliness is more than the provision of laws or budgets. There are important elements that constitute friendliness and contribute to the

friendliness of a society, state or community. But how do you measure or quantify the socio-cultural and psychological parameters as well as the ecological and politically-induced environmental factors that can have a bearing on individual and community wellbeing in a sensible and convincing way?

Moreover, there are equity issues. For example, a government's budgetary allocation may give us an idea of how much a government is concerned with children's issues at the macro level. But it does not necessarily indicate whether or not the allocated money is expended on children, or whether that allocation takes into account distributional concerns, for example, between rural and urban communities or between the poor who need government support and the not-so-poor who could probably manage without it.

There is also the concept of voice or what, in child rights circles, is called child participation. This is an important, though complex, issue. But how do we ensure that we have appropriate indicators to capture the voices of children? Finally, there is the usual problem of getting the right statistics and statistics that are comparable and current. These are some of the weaknesses of the current report, and these difficulties need to be addressed if we are to have a more complete view of the African landscape, and measure and compare the progress of African governments.

### Conclusion

The Report confirms what many of us have long suspected. Yes, there are considerable challenges facing governments in Africa, but change and progress are possible and feasible even at very low levels of development. You do not have to have oil and diamonds to provide a better country for your children. The experience of the child-friendly governments shows the importance of a two-pronged approach: (a) adoption and implementation of effective laws and policies; and (b) a policy of child budgeting that prioritises the needs of children.

When all is said and done, three things matter: an African vision based on and around children as the foundation of a sustainable social, economic and political progress, and therefore one that puts them at the centre of public policy; laws that protect children from all forms of violence, abuse, exploitation and exclusion; and, finally, budgets that provide for the basic needs and full development of children.

So, what our children need is **Politics** that puts them first, **Laws** that protect them, and **Budgets** that provide for them.

## Child - Friendliness Index Values and Ranking of African Governments

Source: Developed by The African Child Policy Forum, 2008

| Country                  | Rank | Category              |
|--------------------------|------|-----------------------|
| Mauritius                | 1    | Most Child-friendly   |
| Namibia                  | 2    |                       |
| Tunisia                  | 3    |                       |
| Libya                    | 4    |                       |
| Morocco                  | 5    |                       |
| Kenya                    | 6    |                       |
| South Africa             | 7    |                       |
| Malawi                   | 8    |                       |
| Algeria                  | 9    |                       |
| Cape Verde               | 10   |                       |
| Rwanda                   | 11   | Child-friendly        |
| Burkina Faso             | 12   |                       |
| Madagascar               | 13   |                       |
| Botswana                 | 14   |                       |
| Senegal                  | 15   |                       |
| Seychelles               | 16   |                       |
| Egypt                    | 17   |                       |
| Mali                     | 18   |                       |
| Lesotho                  | 19   |                       |
| Burundi                  | 20   |                       |
| Uganda                   | 21   | Fairly child-friendly |
| Nigeria                  | 22   |                       |
| Tanzania                 | 23   |                       |
| Gabon                    | 24   |                       |
| Mozambique               | 25   |                       |
| Togo                     | 26   |                       |
| Zambia                   | 27   |                       |
| Mauritania               | 28   |                       |
| Ghana                    | 29   |                       |
| Djibouti                 | 30   |                       |
| Dem.Rep.Congo            | 31   | Less child-friendly   |
| Niger                    | 32   |                       |
| Cameroon                 | 33   |                       |
| Congo (Brazzaville)      | 34   |                       |
| Angola                   | 35   |                       |
| Côte d'Ivoire            | 36   |                       |
| Zimbabwe                 | 37   |                       |
| Equatorial Guinea        | 38   |                       |
| Sudan                    | 39   |                       |
| Sierra Leone             | 40   |                       |
| Benin                    | 41   | Least child-friendly  |
| Ethiopia                 | 42   |                       |
| Comoros                  | 43   |                       |
| Guinea                   | 44   |                       |
| Swaziland                | 45   |                       |
| Chad                     | 46   |                       |
| Liberia                  | 47   |                       |
| São Tomé and Príncipe    | 48   |                       |
| Gambia                   | 49   |                       |
| Central African Republic | 50   |                       |
| Eritrea                  | 51   |                       |
| Guinea-Bissau            | 52   |                       |

Child-friendliness index ranking of African governments





Ghana's Kofi Annan was the first black African to serve as Secretary-General of the United Nations (UN) – between 1997 and 2006 – and he shared the Nobel Peace Prize with the UN in 2001. During his ten-year tenure, Annan courageously, but perhaps naïvely, championed the cause of 'humanitarian intervention'. After a steep decline in the mid-1990s, peacekeeping increased again by 2005 to around 80,000 troops, with a budget of \$3.2 billion. African countries like Sudan, Congo, Liberia, Ethiopia/Eritrea, and Côte d'Ivoire were the main beneficiaries. Annan also moved the UN bureaucracy from its creative inertia to embrace views and actors from outside the system: mainly civil society and the private sector.

Annan's predecessor as Secretary-General was Egyptian scholar-diplomat, Boutros Boutros-Ghali (1992-1996), who fell out with the UN's most powerful member, the United States, and became the first holder of the post to be denied a second term in office. While Kofi Annan was naturally calm and conciliatory, Boutros-Ghali was stubborn and studious; where Annan was a bureaucratic creature of the UN system, having spent thirty years rising up the system and having lived mostly in Western capitals, Boutros-Ghali – a former professor of law and politics – was the most intellectually accomplished Secretary-General in the history of the office. As Egypt's Minister of State for Foreign Affairs, Boutros-Ghali had an intuitive grasp of Third World politics which Annan lacked, and he was more prepared than Annan to stand up to bullying from powerful Western actors.

These two biographies of Kofi Annan by American journalists, James Traub and Stanley Meisler, are impressive in the tremendous access that they gained to both their subject and his key associates. While Traub appears to have started as an admirer of Kofi Annan and became more critical towards the difficult end of his tenure, Meisler's account sometimes verges on hagiography. Both authors focus on the crucial relationship between the UN and the US. This is particularly important since Annan had studied at American institutions – Macalester College and the Massachusetts Institute of Technology – and was effectively put in office by the Americans, after their Ambassador at the UN, Madeleine Albright, had waged a poisonous and vindictive campaign to remove the arrogant Boutros-Ghali. Astonishingly, Annan and some of his key supporters within the UN secretly worked with Washington as it plotted the removal of the first African Secretary-General – Boutros-Ghali later talked of betrayal by one's 'closest collaborator'. Annan brought two American officials involved in ousting Boutros-Ghali – Bob Orr and Michael Sheehan – into the UN. Many of the respected intellectuals that Annan relied on – John Ruggie, Michael Doyle and Jeffrey Sachs – were North Americans, and he often sought the advice of American universities rather than Southern ones. He did, however, also have key policy advisers from the global South: Iqbal Riza (Pakistan), Shashi Tharoor (India), Lakhdar Brahimi (Algeria) and Ibrahim Gambari (Nigeria).

Annan's first trip upon assuming office was to Washington D.C. in March 1997. Though this was the start of a bid to collect an American debt of \$1.6 billion to the UN – being withheld in order to secure internal UN management reforms and reduce US contributions to the organization – the symbolism of the visit confirmed to many the great debt that Annan himself owed to the superpower for his election. The

## African Prophet or American Poodle?

Adekeye Adebajo

### Kofi Annan: A Man of Peace in A World of War

by Stanley Meisler

John Wiley & Sons, Inc. 2007, 372 pp., \$14.78,  
ISBN: 978-0-471-78744-0

### The Best Intentions: Kofi Annan and the UN in the Era of American World Power

by James Traub

Farrar, Straus and Giroux, 2006, 442 pp., \$26  
ISBN: 978-0-374-18220-5

Ghanaian never shook off the image among many Southern diplomats of being an American poodle. Though the US had played a central role in creating the UN in 1945 and the American public largely supported the organisation, powerful interests within the US Congress led by Jesse Helms, the prejudiced, conservative chairman of the Senate Foreign Relations Committee, and the conservative Republican Congressman Newt Gingrich, consistently attacked the UN. The Bill Clinton administration (1993-2000) was unwilling to expend much political capital defending the world body from often outlandish and ill-informed attacks in perverse acts of infanticide. Some Americans complained that black UN helicopters were flying around the country in a bid to create a 'world government', while UN-declared 'World Heritage sites' in America (of which there are about 878 around the world) were seen as a sign of the violation of US sovereignty. The Clinton administration added to these suspicions of the UN by irresponsibly and erroneously blaming the deaths of eighteen American soldiers in Somalia in October 1993 – in a fiasco planned entirely by the Pentagon – on the UN.

The US wielded tremendous influence on Annan, getting him to appoint UN Special Representatives to Afghanistan, Iraq and the Democratic Republic of the Congo (DRC). Annan did sometimes disagree with Washington – for example travelling to Baghdad to meet with Saddam Hussein in February 1998. He had embarked on this trip against the express wishes of then US Secretary of State Madeleine Albright, who was said to have browbeaten Annan and even screamed at him. Albright had done the most to remove Boutros-Ghali and in effect secure Annan's appointment: for her, this was now pay-back time. Annan often stayed close to the US, establishing a particularly close relationship with its dynamic Ambassador to the UN, Richard Holbrooke.

Before becoming UN Secretary-General, Annan had been promoted by Boutros-Ghali to the post of Undersecretary-General for Peacekeeping in 1993. Despite some of the myths around Annan's outstanding performance in this role, this period saw monumental blunders in Bosnia and Rwanda that did great damage to the UN's reputation. Independent reports later commissioned by the UN and released in 1999 criticised Annan and his officials who adopted a bureaucratic posture of undue caution and over-restrictive interpretations of UN mandates, although the Security Council's powerful veto-wielding permanent members (particularly the US, Britain and France) also share a great deal of the blame for these two debacles. About three months before the start of the

Rwandan genocide that killed 800,000 people in 1994, the senior officials in the 2,500-strong UN peacekeeping force in Rwanda had warned Annan's office of the impending genocide. They had received instructions to avoid a Somalia-like UN fiasco and to avoid the use of force at all costs.

In Bosnia, in July 1995, UN peacekeepers who had been warned by Annan's officials against the use of air strikes except if the UN mission was directly threatened – had failed to act as 7,400 Muslims were slaughtered by Serbs in a UN-declared 'safe haven'. In both cases, the responsibility for acting lay largely with the UN's powerful states, but independent inquiries into both incidents noted that Annan's staff did not fulfill their own responsibility by reporting transparently and courageously to the UN Security Council. In the face of mass murder, a pedantic insistence on neutrality had trumped an impartial duty to call murder by its name and to pressure the Security Council to act. As UN Secretary-General at the time, Boutros-Ghali must also share some of the blame for these failures.

After becoming UN Secretary-General, Annan's consistent championing of 'humanitarian intervention' and the 'responsibility to protect' civilians if governments are unwilling or unable to do so, appeared to be contradictory in light of his own timidity in reacting to crises in Rwanda and Bosnia. Perhaps this proselytizing assuaged a sense of guilt: Rwanda, in particular, appears to have personally scarred Annan and continues to dog his historical legacy. Annan added insult to injury when he visited Rwanda as Secretary-General in 1998 and said that he had 'no regrets' and that the violence 'came from within'. Incensed senior officials in Kigali criticized his insensitivity and boycotted a reception in his honour. Another example of a lack of understanding of the nuances of Third World politics was evident after Annan gave a speech championing 'humanitarian intervention' to the 192-member UN General Assembly in 1999. Leader after leader from the global South stood up to criticise what they saw as his naivety in promoting a doctrine that could allow powerful Western states to use this argument to undermine the sovereignty of weaker states. Though some of these autocratic leaders were clearly and hypocritically protecting their own regimes from scrutiny, such fears appeared to have been confirmed by the widely condemned American-led invasion of Iraq in 2003, which was launched without UN Security Council authorization and was justified partly on humanitarian grounds.

Another myth about Kofi Annan was that he was a great reformer. On assuming office in 1997, he sought to reduce staffing by ten

percent and asked that the UN General Assembly (the body where the global South has a solid majority and had US, Russia, China, France and Britain sit as veto-wielding permanent members, and in which Africa and South America remain the only major regions in the world without a permanent seat). Annan was seen by many in the global South to have sought to use the reform effort in 2005 to repair his damaged relationship with Washington, and there is ample evidence provided in these two books that the reform process and Annan's 2005 *In Larger Freedom* report (drafted largely by two Americans, Bob Orr and Stephen Stedman) were crafted explicitly to gain Washington's support. Even some of Annan's senior aides complained that, as important as the US was, one could not focus disproportionately on one country to the detriment of the interests of the other 191 states.

During the 2005 reform process, there were disappointments for the global South's 'development agenda', with the acerbic US ambassador to the UN, John Bolton (the only one of America's permanent representatives with whom Annan had a difficult relationship) seeking to reverse (despite Annan's efforts to tailor the reforms in ways that were acceptable to Washington) many of the US's earlier commitments on aid and the Millennium Development Goals. Powerful American-led Western states also failed to gain support for some of their preferences on terrorism, human rights and non-proliferation. The three issues on which agreement was reached – establishing a Peacebuilding Commission, creating a Human Rights Council and promoting the 'responsibility to protect' – have proved to be disappointing so far. The Peacebuilding Commission has failed to mobilise the resources and political support to promote effective peacebuilding in post-conflict societies, amidst bureaucratic turf battles among the UN's feuding fiefdoms; the Human Rights Council remains as partisan and politicized as its predecessor, the Human Rights Commission; while the enunciation of the 'responsibility to protect' has spectacularly failed to have any impact on protecting civilians in Sudan's Darfur region or Congo's Kivu province.

Annan eventually fell out with the Bush administration in 2004 over two issues: he had clumsily and belatedly declared the US invasion of Iraq to be 'illegal' during a television interview; and he had written a letter to Bush warning of the negative consequences of attacking the Iraqi city of Falluja. While Annan was correct on the merits of both incidents, the hawkish Bush administration regarded his interventions as an attempt to influence the US election campaign – dominated by the controversial invasion of Iraq – in favour of Democratic candidate, John Kerry. The Falluja letter had been sent two days before the election, and was regarded as a treacherous act by the unforgiving Bush administration.

The 'Oil-for-Food' scandal would provide Washington with the opportunity to carry out the political crucifixion of Annan. In a programme run by UN officials to provide humanitarian relief to the sanctions-hit regime of Saddam Hussein in Iraq, the head of the programme, Benon Sevan, was accused by an independent investigation of having received bonuses of about \$150,000 from the Iraqi government. Annan was accused of serious management failures for not having reported financial irregularities to the Security Council and for not implementing a system of effective oversight over the programme. Iqbal Riza, Annan's chief of staff, was criticised for shredding documents on Iraq after the investigation had started. Like Rwanda and



Srebrenica, though the companies of powerful UN member states like Russia and France benefitted disproportionately from this programme and both the US and Britain were aware of many of the flaws in the programme, the failure of the secretariat to act transparently would again damage Annan politically.

Perhaps most hurtfully, Annan's son, Kojo, had benefited from payments – to the tune of about \$200,000 – from a Swiss firm Cotecna, which had won a contract from the oil-for-food programme, and whose executives Annan had met with three times. Kojo had earlier misled investigators about having severed links with the company before it won the contract, but had continued receiving payments for at least six years. An earlier internal UN investigation into this case had cleared Kofi Annan of any wrongdoing in just one day, again underlining the lack of accountability and the culture of rarely accepting responsibility for failures within the UN secretariat. Annan astonishingly would later seek to blame Kojo's behaviour not on his own failings as a parent, but on 'the environment in Lagos' (where he lived), reinforcing negative stereotypes about Africa.

Conservative US Senators like Norm Coleman and newspaper columnists like William Safire started calling for Annan's head. Bush refused to offer his support to the beleaguered Secretary-General, and senior officials of the Bush administration refused to meet with Annan on a proposed trip to Washington in December 2004. *Karma* seemed finally to have caught up with Annan: he almost appeared to be suffering the curse of Africa's ancestors, having co-operated in the betrayal of the continent's first Secretary-General and his own boss, Boutros Boutros-Ghali, who had promoted him to head of UN peacekeeping. In the midst of his travails, a naïve Annan himself complained about having been betrayed by his former supporters around the world. He literally and figuratively lost his voice. His hands visibly trembled in meetings. He seriously considered resigning and was reportedly on the verge of a nervous breakdown. Annan had become a deer caught in the headlights of an American 'juggernaut' that threatened to flatten him. As the battle clarion was sounded, the general lacked the backbone to rally his troops. He lost his nerve, and declared himself a conscientious objector. John Darnforth, the US Ambassador to the UN, was eventually instructed to call off

the 'mad dogs' that had been unleashed on Annan, belatedly pledging support for the UN Secretary-General. But the damage had already been done, and Annan was rendered a lame duck two years before the end of his second term.

Many of Annan's staff felt that he was endangering the lives of UN personnel in Iraq by not closing the office there in order to placate Washington. Many UN employees also saw his reform proposals in 2005 as an effort to curry favour with the Bush administration. After Annan's failure to take action against powerful staff members accused of sexual harassment, nepotism and corruption, a demoralised UN Staff Council – already enraged by the death of twenty-two of their colleagues in a Baghdad bombing in August 2003 – passed an unprecedented vote of no confidence in Annan's leadership in November 2004.

Annan's shameful treatment and dismissal of Iqbal Riza and Elizabeth Lindenmeyer – his *chef de cabinet* and Riza's deputy respectively – and two of his closest and most loyal lieutenants whom he had known and worked with for over two decades, revealed the shocking sense of panic, desperation and siege that

had taken over Turtle Bay. Following a meal with powerful, largely North American friends in Richard Holbrooke's home in December 2004 – during which Annan had been dutifully taking notes – the Secretary-General effectively followed promptings that he fire some of his lieutenants and appoint as his deputy Mark Malloch-Brown, a South African-British former World Bank official and long-time friend of Annan who was head of the UN Development Programme (UNDP). It is widely said that Malloch-Brown (the current British Minister for Africa) ran the UN for the last two years of Annan's tenure, and James Traub notes that the Americans reduced Annan to their 'puppet' through Malloch-Brown. Annan's troubled exit from office in 2006 could yet transform him into a prophet without honour, with his final years being embroiled in scandal and having been rendered a lame duck by the US, the country that did the most to anoint him Secretary-General. Annan finally and painfully discovered the ancient wisdom: that one needs a long spoon to sup with the devil.



This bibliography is an indispensable one-stop-shop for the latest facts and issues on the publishing industry and reading trends in Africa. It is the latest effort in the relentless crusade of Hans Zell, in a challenging global context, to analyse and create space and respect for African publishing.

More than 2,500 works are critically annotated, often with abstracts and extensive citations, including almost 500 online resources and 1,612 entirely new entries, organised under topics such as 'African books in the international marketplace', 'Open access publishing', and 'Women in African publishing/Publishing by and for women'. This wealth of information on book development and the growth of the publishing industry in Africa is worthy of celebration.

The bibliography points to progress and highlights what remains to be done, especially in countries such as Chad, Mauritania and Niger, where there appears to be no literature of any kind on publishing and the book sector. One would love to challenge Hans Zell to start documenting trends and developments in North Africa as well, but, as he states in his preface, '[I]t is not my intention to produce further editions of the bibliography on my own.... It is my hope that an African book development organization, or a library at an academic institution in Africa, will be able to take over the work, and will systematically seek to collect and analyze new material, eventually leading to a revised and fully updated edition of the bibliography sometime in the years ahead' (p. xv).

Entries range from books by government and official publications to reports, surveys, papers in edited collections, periodical articles, book sector studies and similar documents, and theses and dissertations, some of which are now accessible online as full-text documents. While focusing primarily on material published over the

## The State of African Publishing

Francis B. Nyamnjoh

### Publishing, Books & Reading in Sub-Saharan Africa: A Critical Bibliography

by Hans M. Zell, ed.

Lochcarron: Hans Zell Publishing, 2008. xxvii + 712 pp.

£130/•195/US\$260 (hardback)

ISBN: 978-0-9541029-5-1.<sup>1</sup>

past two and a half decades, the current bibliography has retained some earlier literature of historical importance. It thus succeeds in bringing together the most significant and seminal work of interest to students and scholars of past and current thinking on the growth and development of indigenous publishing, and the promotion of books and reading in Africa.

Henry Chakava, veteran Nairobi-based innovative and enterprising publisher, crowns the bibliography with an introduction in which he frankly and candidly assesses the current state of the book industry in Africa. To the question of whether African publishing has come of age since the 1973 Ile-Ife conference on the theme, Chakava responds that although some progress has been made, the general picture is blurry. Growth in the 1970s was followed by decline in the 1980s, then by measured resurgence since the 1990s. While associational life among writers, publishers and book dealers has increased, as has the number of book fairs within countries and across regions, associations and organisations remain weakly structured and poorly managed, and the majority cannot survive without donor support. Notwithstanding the support and initiatives witnessed since the 1990s, Africa is yet to achieve its potential and remains at the

bottom of the world book production chart. The problems that plagued publishing in the 1970s and 1980s – lack of capital, training, equipment and raw materials, an underdeveloped market and competition from multinationals – may have diminished but have not entirely disappeared.

This bibliography demonstrates reason for hope, despite factors that conspire against publishing in Africa, such as mediocrity of content and technical quality, language difficulties, invisibility, poor reputations of publishers, and insufficient marketing, distribution and readership. If these problems are universal, they are exacerbated in Africa. In addition to technical and financial difficulties, the publishing industry in Africa faces censorship and repression, limited investment in training, lack of incentives and conducive environments, as well as political bottlenecks. Governments, as Henry Chakava puts it, are more concerned about ensuring that children get books on their desks, regardless of their origin or content or language, than in ensuring development of local publishing industries. In many a country, the climate of repression since independence has meant a dearth of local publishing in general and of quality in particular. The few existing publishers have had to steer clear of controversial

material, which, given the sensitivity of government to anything mildly critical, has forced them out of business or reduced them to printers of inoffensive but unprofitable literature.

All these factors contribute to make the African publishing and book industry the underdeveloped underachiever that it is. It contributes a meagre three per cent to the total world publication output and is heavily dependent on school textbook publishing and donor-driven book procurement programmes. Well over 90 per cent of books published in Africa are school textbooks, and the majority of these are published by multinational companies. In South Africa for example, 60 per cent of educational publishing (i.e. 80 per cent of the entire publishing industry) is controlled by multinationals, and the remaining 40 per cent almost exclusively by local white-owned companies. Publishing of books of interest and relevance to the majority of Africans is rare. Multinational publishers target the elite few who can read and write European languages and – for economic, cultural or political reasons – reproduce work informed by a global hierarchy of creativity in which Africans are perceived to be at the very bottom. Most sub-Saharan African publishers north of the South African Limpopo River might have the will to promote alternative work, but they simply do not have the means to do so – nor can they survive doing so.

Created in the late 1980s and early 1990s to strengthen African writing, publishing and book distribution networks such as the African Writers Association (AWA), African Publishers Network (APNET), African Booksellers Association (PABA), and African Books Collective (ABC) have certainly increased awareness and accessibility. The challenge remains, however, of ensuring the visibility and recognition of African publications as the Writers suffer administrative censorship or high rejection rates at the hands of commercial multinational publishers.



However, African publishers, through sheer resilience and commitment, have brought to the limelight books that otherwise would never have made it into print, though the quality of printing and binding leaves a lot to be desired. As Henry Chakava highlights in his introduction to this bibliography, many African writers of fiction and faction, from novelists to academics through poets, playwrights and journalists, seek visibility through publication yet perish, and not necessarily because of poor content. They perish because publishers simply do not have the capacity to guarantee quality and disseminate their publications. Things are particularly difficult for those writing and trying to publish in indigenous African languages.

In the social sciences, where objectivity is often distorted by obvious or subtle ideology, African scholars face a critical choice between sacrificing relevance for recognition or recognition for relevance. The politics of the cultural economy of publishing prevents them from achieving both recognition and relevance simultaneously. Yet, Africa is suffering from

famine – a famine of books grounded in and relevant to the cultures of Africa. Starved of their own culture, people have difficulty garnering confidence and strength.

Even the most non-commercial, ‘progressive’ or ‘independent’ publishers and university presses hesitate to promote diversity of content because they run the risk of putting themselves out of business by venturing away from the standardised, routinised and predictable menus the readership has been socialised to expect. Publishers uncritically recruit reviewers – who are arbitrators of taste, standards and knowledge – regardless of ideological leanings or cultural backgrounds. This implies that publishing is about policing ideas to ensure plurality without diversity in national, regional and global book markets. The future of African publishing must go beyond the market in its fundamentalist sense. Scholarly and other traditions are invented and reinvented. It is the place and duty of scholarly publishers, in and outside Africa, to populate a global marketplace with multiple identities and cultural conviviality, and

provide space for unique and powerful voices.

Current investments in knowledge and cultural production by Africans are insufficient to ensure production informed by the lived and dynamic realities of Africans. Outside Africa, knowledge of Africa beyond popular stereotypes is poor. Given that perceptions are shaped and reshaped over time and given the importance of cultural diversity in a fast globalizing world, conscious efforts should be made to develop policies aimed at eradicating ‘cultural poverty’ in and on Africa. Such policies should encourage the production and consumption – in Africa and the rest of the world – of cultural products created by Africans who are crying out for the space and means to tell the story of African creativity in dignity. This mission is not achievable in a context where the global cultural industries are driven by the desire for profit with few incentives for ensuring representation for the world’s cultural diversity. Publishers could contribute to the eradication of cultural poverty through publication and dissemination of African books as cultural

products. African publishers have a long way to go to provide for a rainbow continent.

Harnessing e-publishing and print-on-demand technology will make it possible to publish books that would otherwise be too costly to print in large quantities where markets are not assured. Distribution, the weakest link in African publishing, needs creative solutions, through existing networks and other avenues. This comprehensive critical bibliography makes an immeasurable contribution by providing publishers and book dealers with ideas on how to overcome or mitigate distribution challenges. Through comprehensive documentation of the book chain in Africa, Hans Zell draws attention to African book producers, thereby enhancing their visibility.

#### Note

<sup>1</sup> Access to the online version is bundled with purchase of the print edition at

[www.hanszell.co.uk/pbrssa/index.shtml](http://www.hanszell.co.uk/pbrssa/index.shtml).



**I**n *Africa Writes Back: The African Writers Series & The Launch of African Literature*, Currey provides a rich narrative of the emergence of the African Writers Series as part of Heinemann Educational Books and of the authors that were published in the series. In addition, he provides insight into the historical contexts of the works, brief synopses of the contents of the works themselves, excerpts from reports by readers, pre- and post-publication correspondence with authors and, even more interestingly, descriptions of the active literary scene of 1960s and 70s London, where it all began. Readers of *Africa Writes Back* have the opportunity to revisit imaginatively the times in which the bulk of what is called African literature today was conceived and produced.

The book opens with the introduction of what Chinua Achebe termed the ‘conspirators’ in the conceptualizing of the African Writers Series: Alan Hill and Keith Sambrook of Heinemann Educational Books in Britain, Aigboje (Aig) Higo, the manager and publisher of Heinemann Educational Books in Nigeria, James Currey, then with Oxford University Press in Cape Town, and Henry Chakava, the editor at Heinemann Educational Books in Nairobi and initiator of what would later form the East African Educational Publishers in 1992. Currey also acknowledges the efforts of various advisers: Ros Ainslie (South Africa), Richard Lister and John Wyllie (both novelists from Britain) and Robert Fraser (an academic). Also among this group were Akin Thomas (editorial director in Ibadan, Nigeria), who commissioned reports to Ogunipe-Leslie and Michael Echeruo (editors), Ann Scorgie (who joined from William Heinemann), Penny Butler (who ran the African and Caribbean department) and Ingrid Crewdson (who liaised with the writers). Others who read manuscripts for the Series included Simon Gikandi and Laban Erapu (East Africa). These last two joined Achebe, Higo, Chakava and Thomas in a revamped consultative system in which the decision to publish no longer rested with the Editorial Adviser. Perhaps the most notable feature of the Series was its cover design, with the dominant orange colour

## ‘The Orange Revolution’

Sikhumbuzo Mngadi

### Africa Writes Back:

#### The African Writers Series & the Launch of African Literature

by James Currey

James Currey Ltd/ Wits University Press/ Ohio University Press/ Weaver Press/ East African Educational Publishers Ltd/ HEBN Ltd/  
Mkuki na Nyota, 2008, paperback, 318 pp.  
ISBN: 978-1-84701-502-0

and the photograph of writers on the back. George Hallet was responsible for the photos and we are told that the idea for the orange colour came from the more established Penguin publishing house.

The above testifies to the importance of two things in publishing: organic structures that can accommodate the growth of a publishing house, and the successful creation of what in industry terms is called a brand that can be recognised at a glance - without undercutting the socio-political nature and implications of the very tricky project of publishing African literature in London. This last point, namely, the publishing of African literature in London, particularly at a time when Britain’s African colonies were asserting their independence, is an issue that Currey is painfully conscious of, as evident in the title of the book. His recollection of Wole Soyinka’s discomfort with what he dubbed the “orange ghetto” where people are treated as “African writers” rather than just as “writers” (22), and Ayi Kwei Armah’s sharp critique of Charles Larson’s views on African literature, and of foreign publishing of African literature in general, illuminate this unease further. As is all too clear from Currey’s treatment of these critical issues, it would be naïve to think of writing and publishing as a transaction that is free of material and symbolic contradictions.

Issues of publishing African writing are weaved in throughout the narrative of the growth of the corpus of works spanning the Anglophone (and, in translation, Francophone, Lusophone, Arabic,

Amharic, Zulu, etc.) worlds, but the book’s essential value is its evaluation of the strategic necessity of ‘show[ing] how Africans achieved the confidence to write back in novels, plays and poetry about what was happening to them’ (2). Put differently, *Africa Writes Back*, a phrase inspired by Salman Rushdie’s characterisation of the postcolonial, *The Empire Writes Back* (24), speaks not so much of the invention of African writing in English and English translation by the African Writers Series, as it does of the invention of the Series by African writing. Currey recalls this scenario in the following terms:

Gareth Griffiths in his book *African Literatures in English* (Longman 2000 p. 79) credits Heinemann with far greater ability to ‘control’ African literature than was the day-to-day reality. He writes: ‘it is arguable that ... the aim of a series like the African Writers Series was not so much to publish existing contemporary African English writing as to create it’ (22).

To which he responds:

It was much more fun than that. All of us in Ibadan, Nairobi or London could only respond to what work was available either from other publishers or in manuscript. It was a long way from carefully constructed textbook publishing. As individuals we were all concerned with the provision of a range of worthwhile books for people to read, not just for education, but for pleasure and entertainment – to help create in Africa what is known elsewhere as ‘a general market’ (22-3).

To borrow from the title of Ngugi’s reflections on cultural politics (*Moving The Centre: Towards Cultural Freedoms*) – a book which was to come out under the new imprint of James Currey Publishers in 1993 – the whole purpose of Currey’s book is to specify the strategic worth of ‘moving the [cultural] centre’ from the European metropolis. The Series helped consolidate this shift. But the book also serves as a record for posterity of the often-overlooked fact that the colonial and postcolonial libraries, in the most general but also most specific senses, were as much the result of collaboration between citizens and subjects of the British empire. In this sense, *Africa Writes Back* reflects as much on the English language (or, generally, colonial languages) as material and symbolic currency in the production of postcolonial writing, as it does on the unease with which it also created and entrenched a new, predominantly male, intellectual vanguard that increasingly became conscious of its own socio-political and cultural isolation.

In the case of Jomo Kenyatta, the contradictions of ‘writing back’ in the charged postcolonial environment of Kenya manifested itself in his increasing alienation from ‘Mount Kenya’ (part of the title of Kenyatta’s nationalist treatise, *Facing Mount Kenya*, AWS 219), so to speak, while with Kwame Nkrumah, Currey recalls Basil Davidson’s comment on why Nkrumah’s titles sold worse than any of his (Davidson’s) titles; ‘after his death, nobody wished to remember Nkrumah’ (71).

If the above signals the perils of the intellectual and political vanguardism of the very idea of ‘writing back,’ *Africa Writes Back* further shows that from the point of view of local issues, this reactive stance elided issues of language and gender by investing its lexicon with a combative, rather than epistemological, significance. Yet, as Currey is quick to show, this was not the whole picture of African writing. There are memorable entries in the book on Nuruddin Farah and Dambudzo Marechera, for instance, which convey these writers’ suspicious attitudes towards the very notions ‘African’ and ‘culture,’ thus indicating that a more complex process of



self-investigation was also underway, alongside some of the more conservative Africanist and/or culturalist tendencies in African writing. This issue of the diversity of themes and formal concerns in African writing comes in the form of entries on individual authors who, needless to say, also reflect the urgent questions of their times and contexts. For a scholar of African literature, this is also the most insightful aspect of the book, within the limits of what it can achieve in this direction and given the fact that it is not a *study* of individual authors and their texts.

The aspect of *Africa Writes Back* that delves at some length into the publishing of individual authors takes the form of three basic features: writers who made it their task to explain Africa to the world by challenging prevailing stereotypes (for example, Achebe), writers who documented the

increasing disillusionment with the managerialism of postcolonial socio-politics (for example, Achebe, Ngugi and Armah), and those who challenged the local investments of culture and politics (for example, Farah, Miriama Bâ, the book also highlights the peculiar case of mainly black South African writing, produced as it was in conditions of socio-political incarceration and exile by authors who could not be read or quoted openly in their own country. Indeed, much has been said about the pariah status of South Africa in Africa during the heady years of apartheid rule, and Currey provides valuable insights into how this dovetailed with the issues of relevance and authorship – for instance, Modikwe Dikobe, whose real name was Marks Rammitloa, or Dennis Brutus writing as John Bruin, had to conceal their identities behind pseudonyms.

Yet, this review does not aim to pre-empt the dialogue that Currey hopes his book will engender with the old African literary library that is still very much part of what constitutes African writing today. In this sense, the question that Currey asks in the conclusion of the book, that is, 'Is there still a role for the African Writers Series?' becomes both necessary and unnecessary. It is a necessary question at a time when African writing of the earlier periods is conflated with the category 'African,' where important distinctions regarding style, philosophy and topicality are hardly ever made. It is unnecessary because the dialogue that *Africa Writes Back* initiates is still very much alive. It is evident, in South Africa anyway, that the new post-apartheid literatures reflect and, most importantly for the continued relevance of the Series started decades ago, refract timeless questions about identity (class, race,

gender, generation, place, etc.), politics and writing for new audiences and new priorities (which are, in some sense, old).

*Africa Writes Back* is, essentially, a publisher's book. However, scholars and students of African literature will undoubtedly find in this engaging memoir by a key figure, many invaluable insights into the formation of what became an iconic body of African writing in English and English translation launched with its first novel, Chinua Achebe's *Things Fall Apart*, in 1962 (published in hardback by William Heinemann in 1958). In this respect, it would not make sense to ask for more than the already rich narrative that Currey provides in this finely-researched book and, perhaps more importantly, engaging story.



Force est de constater que le concept « tribu » a resurgi avec vigueur à la faveur des événements récents survenus au lendemain du 11 septembre 2001 – notamment depuis la guerre en Irak et en Afghanistan. Outre divers articles de presse, plusieurs papiers et travaux à caractère scientifique ont paru depuis lors à ce propos (Roy 2004 ; Dawod 2004 ; Chatty 2005). Le sujet est par ailleurs réapparu en Algérie suite aux révoltes d'avril 2001 (Ben Hounet 2004 ; Salhi 2005). Dans ce papier, nous nous proposons de discuter du concept et d'en définir les contours. Cet exercice n'est pas inopportun puisque, paradoxalement, la notion de « tribu » fut à la fois l'une des plus utilisées en anthropologie (mais aussi dans d'autres sciences humaines telle que l'histoire), et l'une des plus ambiguës dans son emploi. Ainsi, de nombreux auteurs traitant du Maghreb (mais pas seulement) font cas de « tribus » sans réellement nous expliquer ce qu'ils entendent concrètement par ce terme, le renvoyant au mieux à des groupes dont l'organisation sociale repose, de manière vague, sur la parenté ou sur un territoire commun ; au pire à des entités sans organisation sociale précise<sup>1</sup>. A la rubrique « ethnie » du *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, on peut lire par exemple que le terme « tribu » est généralement réservé à des groupes de plus faibles dimensions que les ethnies – ensembles linguistiques, culturels et territoriaux d'une certaine taille – (Taylor 1991 : 242). Toutefois une telle définition, très large s'il en est, ne nous informe pas vraiment sur les spécificités de la notion de tribu.

Pour être précis dans la définition du concept, on se référera aux travaux du linguiste Emile Benveniste (1969). Celui-ci rappelle que « tribu » (du latin *tribus*) est un terme dont les origines remontent au vocabulaire des institutions indo-européennes. La tribu indo-européenne était la forme d'organisation sociale et politique la plus vaste qui existait au sein de ces populations avant l'apparition de la cité-Etat. Le terme « tribu » suppose dans son essence un rapport interne, *réel ou supposé*, entre parenté et organisation politique. En effet, les principales langues indo-européennes s'accordent à poser l'appartenance à une même 'naissance' comme le tribu – est plus ou moins occulté au cours des siècles, après la disparition des institutions de l'antiquité indo-européenne (Godelier 1977 : 97).

## Le concept de tribu en anthropologie

Yazid Ben Hounet

On distingue de manière générale, en anthropologie sociale, trois logiques concourant à définir le concept de « tribu » : une logique que l'on peut qualifier d'évolutionniste ou de néo-évolutionniste, une logique segmentaire et enfin une logique que je qualifierai d'onomastique et contractuelle.

### La logique évolutionniste ou néo-évolutionniste

Il s'agit sans doute de la première (dans le temps), mais aussi de la plus réfutable. Selon la logique évolutionniste ou néo-évolutionniste, la notion de tribu est employée pour qualifier l'ensemble des sociétés ayant une organisation politique différente des bandes de chasseurs collecteurs (associées à une économie de type paléolithique) et des sociétés étatiques. La tribu se trouve alors dans une position intermédiaire en terme de complexité politique (Cohen & Middleton, 1967, xii) et est associée aux sociétés ayant une économie de type néolithique, c'est-à-dire fondée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

Pour Lewis Morgan (1985 [1877]), par exemple, la tribu (et plus encore la confédération de tribus) est la forme d'organisation sociale et politique correspondant plus particulièrement au stade de la barbarie. Cet auteur distingue en effet trois stades de l'évolution de l'humanité : la sauvagerie (l'organisation sociale de la bande y correspond), la barbarie et enfin la civilisation avec l'apparition de la cité-Etat (Grèce antique). Exceptée sa vision évolutionniste, l'apport de Lewis Morgan est important pour au moins deux raisons. Premièrement, il place la *gens* (ensemble de consanguins descendant d'un ancêtre commun, se distinguant par le nom de leur *gens* et unis par les liens du sang) au fondement de la tribu<sup>2</sup>. Deuxièmement, il donne à la tribu une certaine ampleur politique lorsqu'il dit que « les germes de gouvernement doivent être recherchés dans l'organisation en gentes » (Morgan 1985 : 67)<sup>3</sup>. On est déjà là dans une définition de la tribu qui s'accorde sur

l'importance et l'imbrication de la parenté (réelle ou fictive) et de la dimension politique. Cependant, si chez Lewis Morgan, les *gens* sont à la base des phratries et des tribus, on ne sait pas exactement quels sont les stades à partir desquels on passe de la gens à la phratrie et de la phratrie à la tribu. S'il est facile de distinguer les tribus des confédérations de tribus par le fait que ces dernières sont des organisations politiques plutôt conjoncturelles, fondées sur l'alliance dans des circonstances bien précises, il n'est pas aisé, au contraire, de distinguer les phratries des tribus et les gens des phratries. On sait simplement qu'il s'agit d'organisations sociales et politiques de différente ampleur.

Cette première conception de la tribu que partagent nombre d'anthropologues que l'on qualifie d'évolutionnistes (Morgan 1985 ; Maine 1861...) sera largement reprise par la suite. Près d'un siècle plus tard, Elman R. Service (1962) et Marshall D. Sahlins (1967 [1961] et 1968) emploieront le concept de tribu tel qu'il était utilisé auparavant, en opposition à la bande et à la société étatique. Toutefois, ce concept, tel qu'il fut employé chez les auteurs évolutionnistes et tel que l'emploient les auteurs cités précédemment, a une portée trop large pour être opérant. Ronald Cohen & John Middleton remarquent en effet que : « ... (the) tribes are the most numerous and the most varied of political systems in the range of societies studied by anthropologists » (1967 : xii).

On comprend dès lors pourquoi la critique de Maurice Godelier (1977) portera sur la tribu en tant que stade d'évolution, mais pas en tant qu'organisation sociale spécifique. Echappant à la faillite des concepts évolutionnistes, le terme de tribu restera utilisé en anthropologie, associé à l'approche fonctionnaliste des sociétés sans Etat, souvent dénommées « sociétés tribales » (Bonte 1991 : 720).

### La logique segmentaire

Avec *les Nuer*, Edward E. Evans-Pritchard (1994 [1940]) a offert une précieuse contribution quant à l'analyse du concept de tribu. On y trouve, d'une part, un apport

majeur concernant la définition de la tribu et, d'autre part, une analyse féconde de la tribu en tant que système politique, alors que l'accent avait surtout été mis, avant lui, sur la parenté. Edward E. Evans-Pritchard souligne la dimension territoriale de la tribu, remettant ainsi en cause l'opposition entre organisation tribale, archaïque et organisation territoriale, propre à la conception évolutionniste. Au travers, entre autres, de sa théorie des segments lignagers et territoriaux, ainsi que du jeu des oppositions/complémentarités de ces segments, Edward E. Evans-Pritchard fut l'un des premiers à développer une véritable analyse des systèmes politiques tribaux. Il met en exergue la complexité de ces systèmes politiques, l'importance du jeu des segments lignagers et territoriaux, mais aussi des classes d'âges, des personnages et lignages ayant un rôle de médiation, du jeu territorial, du rôle de la religion, en bref de toutes ces particularités qui font des systèmes politiques tribaux des 'anarchies ordonnées' (Evans-Pritchard 1994 : 22). A partir de la publication de son livre, de nombreux travaux (principalement ceux de l'école britannique) se sont intéressés aux sociétés ou groupes 'segmentaires'<sup>4</sup>.

Bien qu'elle ait contribué indéniablement à l'effort de compréhension des systèmes tribaux, la théorie de la segmentarité repose sur un postulat quelque peu critiquable. En effet, la théorie anthropologique classique des sociétés segmentaires a largement insisté sur le caractère équilibré de ces dernières. Meyer Fortes & Edward E. Evans-Pritchard indiquent d'ailleurs que « l'ensemble des rapports inter-segmentaires qui constitue la structure politique est un équilibre des fidélités locales opposées, de lignages divergents et de liens rituels » (Fortes & Evans Pritchard 1964 [1940] : 11)<sup>5</sup>. Cependant, comme le remarque Pierre Bonte :

Ce principe privilégie une représentation égalitaire et équilibrée (*balanced*) de l'organisation tribale. Il fait du pouvoir d'arbitrage la source unique de l'ordre politique, (...), coiffant les tribus. Pour vivace qu'elles soient en milieu tribal, ces représentations égalitaires n'en sont pas moins souvent contredites par la réalité historique. C'est situer le modèle tribal hors de l'histoire que refuser de voir que des organisations tribales ont pu se perpétuer, associées à de fortes hiérarchies sociales, voire à de puissants Etats (1987 : 8)<sup>6</sup>.



Ernest Gellner (1969) reprendra à son compte le paradigme segmentaire qu'Edward E. Evans-Pritchard avait initié et que l'école anglaise avait développé. Il poussera l'analyse segmentaire plus loin encore en faisant de l'équilibre des segments lignagers le seul principe d'organisation politique des tribus du Sud marocain<sup>7</sup>, alors qu'Edward E. Evans-Pritchard, dans son étude sur les *Nuer*, avait mis en exergue l'importance d'autres facteurs, tels les segments territoriaux et les classes d'âges, dans l'explication de l'organisation politique.

### La logique onomastique et contractuelle

Une troisième logique a concouru à la définition du concept de tribu : il s'agit de la logique onomastique et contractuelle. On la retrouve en filigrane dans nombre de travaux classiques en anthropologie sociale car, très tôt dans la discipline, de nombreux auteurs ont fait la distinction entre parenté biologique et parenté sociale. Qu'il s'agisse de tribus ou d'autres organisations sociales reposant sur la parenté, nombreux furent les anthropologues à mettre en exergue le fait que la parenté puisse être fictive biologiquement mais réelle socialement. Et c'est cette parenté sociale qui a bien souvent intéressé ces derniers. Il revient à Jacques Berque d'avoir explicitement parlé de la tribu en tant qu'emblème onomastique (1974 [1954]). Celui-ci, ainsi que Pierre Bourdieu (1985 [1958]), ont rejeté l'explication par la généalogie pour s'accorder sur l'importance du nom comme référent identitaire. Ibn Khaldûn avait déjà attiré en son temps l'attention sur le caractère fictif des généalogies et sur le rôle fondamental des liens de l'utérus, des liens cognatiques (*silat ar-arhâm*), dans la cohésion tribale. Ainsi disait-il :

les liens du sang sont utiles, dans la mesure où ils impliquent la cohésion (*iltiham*) : conséquence du lien cognatique (*silat al-arhâm*) et motif d'aide mutuelle et d'affection. [...] Car un lignage est une supposition et non une réalité. Il n'est bon qu'à maintenir des rapports et des contacts (Ibn Khaldûn 1967-68 : 200).

La question de la véracité de l'ascendance a ainsi souvent été remise en cause dans l'analyse des entités tribales et les généalogies fictives sont choses courantes. Pierre Bourdieu (2000) a par exemple pointé du doigt l'idée d'une parenté comme représentation et comme volonté, et signalé l'importance du nom et de la transmission de la *baraka* par celui-ci comme élément majeur dans la constitution des dites tribus (1985 : 71-79). Le nom fait ainsi office d'emblème identitaire pour des éléments n'ayant pas tous la même origine. En somme :

la plupart des tribus agrègent des éléments venus de tous les horizons, et, en tout cas, venus 'd'ailleurs'. Cette contradiction entre la personnalité collective et l'origine des cellules qui la composent est véritablement une loi du genre (Berque 1974 : 26)<sup>8</sup>.

Bien qu'elles ne forment pas des entités composées d'individus ayant tous la même origine, les tribus s'accordent ainsi sur un nom, lequel apparaît comme l'emblème identitaire par excellence et bien entendu, comme tous les emblèmes onomastiques, celui-ci compte énormément et a pleine valeur sociale (Berque 1974 : 27). Selon ces auteurs, les vrais référents sont les familles et les fractions, la tribu n'étant qu'un assemblage de ces organisations sociales. Pierre Bourdieu place quant à lui la fraction au centre des constitutions tribales. Ainsi disait-il : « C'est encore l'homogénéité de la structure sociale et de la structure familiale qui nous permet de comprendre

que la société s'organise autour de la fraction » (Bourdieu 1985 : 74-75). Il avait par ailleurs tenté d'expliquer l'importance du nom, de cet 'emblème onomastique' dans le cadre de la logique de l'honneur et du prestige telle qu'elle se conçoit en Afrique du Nord :

Pour comprendre l'importance du nom qui prime la réalité historique ou sociale, il faut se placer dans la logique de l'honneur et du prestige. Telle famille ou fraction vient se mettre sous la protection de la famille au grand nom, parée d'ancêtres légendaires ou d'un chef glorieux et marqué par la faveur divine, ou encore d'un personnage maraboutique influant, et, moyennant une redevance, se développe à son ombre, la protection temporaire venant naturellement à s'étendre aux descendants du protégé (Bourdieu 1985 : 77-78).

Le nom, qui est emblématique de l'unité du groupe, apparaît alors comme le meilleur moyen de proclamer la différence par laquelle le groupe entend fonder son identité originale. Pierre Bourdieu y voit enfin l'explication de la logique classificatoire dont la distribution dans l'espace des noms de tribus paraît être l'expression (1985 : 78-79). Cette logique onomastique sous-tend inéluctablement une logique contractuelle car, comme l'indique Pierre Bourdieu, le fait de prendre le même nom suppose l'existence d'un contrat tacite d'entraide mutuelle et/ou de protection en échange d'une forme de redevance. Cette logique contractuelle fait notamment référence aux liens utérins comme le remarquait déjà Ibn Khaldûn. L'importance des liens utérins dans le processus de constitution des tribus arabes a été mise en exergue encore récemment. Des travaux actuels montrent en effet l'importance des dimensions utérines, cognatiques et des affinités électives dans les systèmes de parenté arabe et donc au sein des tribus<sup>9</sup>.

### Les principes centraux du concept de tribu

Par delà les différentes logiques, on repère deux principes récurrents qui concourent à cerner l'objet tribu. Maurice Godelier disait simplement et très pertinemment que : « appartenir à une ethnie vous donne une identité culturelle et linguistique (...), mais ne vous donne ni terre ni femme ni pain. C'est seulement l'appartenance à une tribu qui vous les donne » (Godelier 2004 : 291). Derrière cette réalité transparaissent en fait les deux principes fondamentaux suivants : celui de la descendance dans le sens des *descent groups* et celui du groupe de solidarité (*asabiyya* ou *corporate group*). On doit aux travaux menés sur les sociétés 'segmentaires', l'élaboration de ces deux concepts importants. Celui de '*descent group*', plus particulièrement celui '*d'unilineal descent groups*'<sup>10</sup> (les groupes d'unifiliation), étant repris de Rivers<sup>11</sup>.

Le principe de descendance n'implique pas que les tribus soient composées de personnes ayant la même origine. D'ailleurs les tribus agrègent bien souvent des personnes venant d'ailleurs, fréquemment selon la logique de l'adoption ou de la protection. C'est dire qu'il faut être conscient des fictions généalogiques et prendre en considération la descendance dans le sens d'une appartenance découlant avant tout d'un « principe » (valeur) de descendance. Appartenir à une tribu c'est avant tout être un enfant d'un membre masculin ou féminin (selon qu'il s'agit d'une descendance en voie patrilinéaire ou matrilinéaire) de cette tribu ou éventuellement être adopté ou protégé par un de ses membres et donc en définitive être considéré comme appartenant à la parentèle et ayant la même ascendance.

Le principe d'apparement, notamment par le biais de l'affinité élective et des liens de l'utérus, peut être aussi utilisé pour la constitution des tribus. Mais bien souvent, cet apparement s'explique ou se justifie dans les discours et les représentations par l'existence d'une ascendance commune. Dans ce sens, la descendance en ligne masculine peut être vue comme un principe de base et le lien utérin comme le principe structurel et lié (Persichetti 2004). A cet égard, et reprenant en cela les mots du prophète Muhammad – « Apprenez, de vos lignages (*ansâb*), ce qui vous permettra de fixer vos liens cognatiques (*arham*) » – Ibn Khaldûn (1967-68 : 200) disait :

Un lignage bien connu, bien clair, fait naître, dans l'âme, une affection naturelle. Mais un lignage de source trop ancienne n'est qu'un faible stimulant pour l'imagination. Il n'a plus d'utilité, ce n'est qu'une idée 'gratuite' (*majjân*), une sorte de jeu, (presque) illicite<sup>12</sup>.

On peut ainsi, et au premier abord – c'est-à-dire sans perdre de vue l'importance des liens cognatiques – voir les tribus comme des groupes d'unifiliation, c'est-à-dire des groupes où la qualité de membre s'acquiert automatiquement par descendance en voie unilinéaire (patrilinéaire ou matrilinéaire)<sup>13</sup>. Dans les théories classiques de l'anthropologie, les groupes d'unifiliation (les '*unilineal descent groups*') ont une dimension politique parce que la descendance a fondamentalement un aspect juridique [jural], comme l'a remarqué Alfred R. Radcliffe-Brown<sup>14</sup>. En effet, en plus d'appartenir automatiquement à un

groupe d'unifiliation, un lignage ou globalement une tribu, l'individu est porteur de droits (notamment en ce qui concerne les propriétés indivises du groupe) et de devoirs. Comme l'indique Georges Balandier : « Comme le mode de descendance (...) conditionne principalement la 'citoyenneté' dans ces sociétés [il s'agit des sociétés segmentaires], les relations et les groupes qu'il instaure sont affectés d'un signe politique en contraste avec la parenté entendue *stricto sensu* » (1967 : 62).

Aussi, les groupes d'unifiliation peuvent être perçus comme des 'groupes faisant corps' (*corporate group*), dans la mesure où ils font preuve d'une cohésion et ont conscience de leurs intérêts communs. Le 'corporate group' peut donc être perçu comme un individu collectif<sup>15</sup>, au sens juridique [jural] du terme, mais il est aussi la première association politique. C'est ce qu'affirme Meyer Fortes lorsqu'il dit :

In societies of this type [il s'agit des sociétés segmentaires] the lineage is not only a corporate unit in the legal or jural sense but is also the primary political association. [...] However, where the lineage is found as a corporate group all the members of a lineage are to outsiders jurally equal and represent the lineage when they exercise legal and political rights and duties in relation to society at large (1953 : 26).

### Bibliographie

- Balandier, G., 1967, *Anthropologie politique*, Paris : Puf.
- Ben Hounet, Y., 2004, « Quelques réflexions sur les événements récents de Kabylie : à propos de la question tribale en Algérie », in *Awal, cahiers d'études berbères*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, n°29, pp. 33-42.
- Benveniste, E., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris : Edition de Minuit.
- Berque, J., 1954, « Qu'est-ce qu'une tribu nord-Africaine ? », in *Eventail de l'histoire vivante, Hommage à L. Febvre*, Paris, pp. 261-271, aussi in J. Berque, 1974, *Maghreb, histoire et sociétés*, Alger : SNED.
- Bétéille, A., 1980, « A propos du concept de tribu », in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Vol XXXII, n° 4, pp. 889-892.
- Bonte, P., 1979, « Segmentarité et pouvoir chez les éleveurs nomades sahariens », in *Production pastorale et société* (groupe écologie et anthropologie des sociétés pastorales), Paris, Cambridge University Press, Maison des sciences de l'Homme, pp. 171-199.
- Bonte, P., 1987, introduction in « Tribus en Afrique du Nord et au Moyen-Orient », *L'Homme, revue française d'anthropologie*, n°102.
- Bonte, P., 1991, « tribu », in Bonte P. & Izard M. (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Editions Presses Universitaires de France, pp. 720-721.
- Bonte, P., 1994a, « Manière de dire ou manière de faire : Peut-on parler d'un mariage 'arabe' », in P. Bonte (éd), *Epouser au plus proche. Inceste, Prohibitions et Stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).
- Bonte, P., 1994b, « Les risques de l'alliance », in *Les complexités de l'alliance, volume IV : Economie, politique et fondements symboliques*, (sous la direction de F. Héritier-Augé et E. Copet-Rougier), Paris : Editions des archives contemporaines.
- Bourdieu, P., 1985, *Sociologie de l'Algérie*, Paris : Puf, Que sais-je ? (1ère éd. 1958).
- Bourdieu, P., 2000c, « La parenté comme représentation et comme volonté », in *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris : Editions Seuil.
- Chatty, D., ed., 2005, *Nomadic societies in the Middle East and North Africa: entering the 21st century*, Leiden: Brill.
- Cohen, R. & Middleton, J., eds., 1967, *Comparative Political Systems, studies in the politics of the pre industrial societies*, New York: Natural History Press, Garden city.
- Conte, E., 2001, « Affinités électives et parenté arabe », *Etudes rurales*, pp. 157-158.
- Dawod, H., ed., 2004, *Tribus et pouvoirs en terre d'Islam*, Paris : Armand Colin.
- Dumont, L., 1997, *Groupes de filiation et alliance de mariage, introduction à deux théories d'anthropologie sociale*, Paris : Gallimard.

Evans-Pritchard, E. E., 1994, *Les Nuer, description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris : Editions Gallimard, tel (1ère Edition anglaise, *The Nuer*, Oxford, Clarendon Press, 1940).

Favret-Saada, J., 2005, « La segmentarité au Maghreb », in *Algérie 1962-1964, Essais d'anthropologie politique*, Paris : Editions Bouchène, pp. 21-32 (1ère publication : 1966, *L'Homme*, VI. 2).

Fortes, M., 1953, 'The Structure of Unilineal Descent Groups', *American Anthropologist*, T. 55-1, pp. 17-41.

Fortes, M. & Evans-Pritchard, E. E., eds., 1964, *Systèmes politiques africains*, PUF (éd. anglaise, 1940).

Gellner, E., 1969, *Saints of the Atlas*, London: Weidenfeld and Nicolson.

Godelier, M., 1977, « Le concept de tribu. Crise d'un concept ou crise des fondements empiriques de l'anthropologie », in *Horizon et trajet marxiste en anthropologie*, Paris : Maspéro, pp. 93-131.

Godelier, M., 2004, « A propos des concepts de tribu, ethnie et état. Formes et fonctions du pouvoir politique », in H. Dawod, ed., *Tribus et pouvoirs en terre d'Islam*, Paris : Editions Armand Colin, pp. 287-304.

Ibn Khaldûn, 1967-1968, *Al-Muqaddima, Discours sur l'Histoire Universelle*, Beyrouth : Editions Sindbad (traduit, présenté et annoté par V. Monteil).

Middleton, J., & Tait, D., 1958, *Tribes without Rulers, Studies in African Segmentary Systems*, London: Routledge & Kegan Paul.

Maine, H. S., 1861, *Ancient Law*, London: Oxford University Press.

Morgan, L., 1985, *La société archaïque*, Editions anthropos, Paris (1ère éd. française 1971, éd. anglaise, *Ancient Society*, 1877).

Persichetti, A., 2004, « La parenté *rahim* », *L'Homme*, 169, pp. 89-126.

Radcliffe-Brown, A. R., 1935, 'Patrilineal and Matrilineal Succession', *Iowa Law Review*, Vol. XX. 2.

Roy, O., 2004, « De la stabilité de l'Etat en Afghanistan », in *Annales, Histoire, Sciences sociales*, vol. 59, n° 5-6, pp. 1183-1202.

Service, E. R., 1962, *Primitive social organization*, New York: Random House.

Sahlins, M. D., 1967, 'The segmentary lineage: an organisation of predatory expansion', in R. Cohen & J. Middleton, eds., *Comparative political systems, studies in the politics of the pre industrial societies*, New York: Natural History Press, Garden city, pp. 89-119, (première publication, *American Anthropologist*, 63, N° 2, 1961, 332-45).

Sahlins, M. D., 1968, *Tribesmen*, New Jersey: Prentice Hall.

Salhi, M. B., 2005, « Entre communauté et citoyenneté : le local en contestation. Le cas de la Kabylie », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 2003, n°41, pp. 11-36, Paris : CNRS.

Taylor, A. C., 1991, « Ethnie », in P. Bonte & M. Izard (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris : Editions Presses Universitaires de France, pp. 242-244.

## Notes

<sup>1</sup> Il s'agit là d'un constat général fondé sur différentes lectures. On pourra l'observer dans les travaux de la *Revue africaine* notamment, mais cette tendance s'observe aussi dans des ouvrages historiques plus récents, qu'il s'agisse d'auteurs français ou d'auteurs algériens. Ce constat vaut aussi largement pour des ouvrages traitant d'autres régions du globe (Bétéille 1980).

<sup>2</sup> En effet, dans *Ancient Society*, Lewis Morgan place comme fondement de la tribu la *gens*. Rappelons ici le sens qu'il donne à ce terme : « *Gens* en latin, *genos* en grec et *ganas* en sanscrit ont la même signification originelle : celle de parenté. Ils ont les mêmes racines que *gigno*, *gignomai* et *ganamai* qui, dans ces mêmes langues, signifient engendrer ; ils impliquent donc dans chacune d'entre elles, l'idée d'une filiation immédiate et commune des membres d'une gens. Une *gens* est donc un ensemble de consanguins, descendant d'un ancêtre commun, se distinguant par le nom de leur gens et unis par les liens du sang » (Morgan 1985 : 68).

<sup>3</sup> On peut compléter cette remarque par cette citation de Lewis Morgan : « L'histoire de l'humanité n'a élaboré que deux systèmes de gouvernement, deux systèmes organisés et bien définis de la société. Le premier et le plus ancien a été une organisation sociale fondée sur les gentes, les phratries et les tribus ; le second et le plus récent a été une organisation politique fondée sur le territoire et la propriété » (1985 : 67). Cette distinction renvoie à l'opposition, mise en exergue par Henry S. Maine (1861), entre les organisations sociales fondées sur la parenté (liens du sang) et celles s'appuyant sur le territoire.

<sup>4</sup> On utilise aussi parfois l'expression de 'sociétés' ou 'groupes à système lignager', ainsi que celui de 'sociétés acéphales' indiquant par là l'absence d'Etat ou de gouvernement. Pour un point de vue général de la question, voir l'introduction de John Middleton & David Tait (1958).

<sup>5</sup> Voir en particulier pp. 9-12. Nous retrouvons aussi trente ans plus tard cette conception en terme d'équilibre des segments chez Ernest Gellner (1969).

<sup>6</sup> Voir aussi, Pierre Bonte (1979).

<sup>7</sup> Jeanne Favret-Saada (2005a [1966]) soulignera les limites de la thèse d'Ernest Gellner, en mettant en avant le fait que son approche ne permet pas de rendre compte du procès, et donc de l'histoire, de la structure segmentaire.

<sup>8</sup> Pierre Bourdieu (1985 : 73) avance également que « la variété extrême d'origines que masque l'unité du nom, conséquence de la fiction de l'ancêtre commun, conduit à abandonner l'hypothèse de la consanguinité. La tribu est un agglomérat hétéroclite qui se constitue par agrégation ».

<sup>9</sup> Cf. notamment Pierre Bonte (1994a) et (1994b), Edouard Conte (2001).

<sup>10</sup> Louis Dumont, reprenant Rivers, indique que « le terme 'descent' s'applique à la transmission automatique de la qualité de membre d'un groupe social et que le terme n'a de sens, ou n'a son sens plein que là où la communauté se compose de groupes absolument distincts... » (Dumont 1997 : 60).

<sup>11</sup> Sur ces points, cf. Louis Dumont (1997 : 57-62).

<sup>12</sup> Louis Dumont (1997) a montré d'un point de vue anthropologique que les groupes d'unifiliation sont bien souvent subordonnés à l'alliance de mariage, alors que l'inverse est moins vrai.

<sup>13</sup> Sur ce point, cf. M. Fortes (1953). On se rapportera aussi à l'ouvrage de Louis Dumont (1997), en particulier la deuxième partie.

<sup>14</sup> Alfred R. Radcliffe-Brown, « Patrilineal and Matrilineal Succession », *Iowa Law Review*, Vol. XX. 2. Repris de M. Fortes (1953), p. 30.

<sup>15</sup> « A lineage is a corporate group from the outside, that is, in relation to other defined groups and associations. It might be described as a single legal personality – 'one person' as the Ashanti put it » (Fortes 1953 : 25).

Et pourtant dans quelques pays qui ne produisent pas le diamant quelques uns de leurs ressortissants sont devenus des diamantaires, des trafiquants de diamant à la lisière des Etats et des marchés structurés. C'est ainsi qu'a commencé l'enquête de Sylvie Bredeloup auprès des diamantaires du fleuve Sénégal, citoyens des Etats du Sénégal, du Mali et de Mauritanie, « mettant en relation des territoires où la pierre s'extrait, s'achète, se vend et se polit (...) » (p. 11).

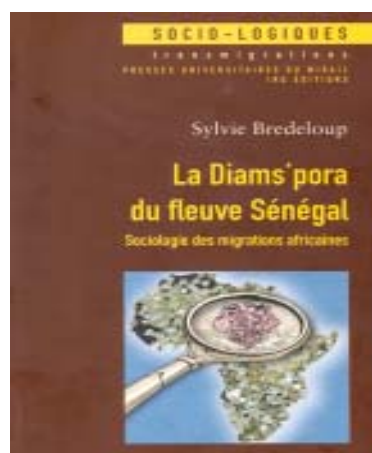
L'enquête a débuté en 1992 et s'était étalée sur dix ans jusqu'à la saturation, écrivait l'auteur (p. 31). Les sites d'enquête étaient multiples selon les itinéraires des diamantaires, aussi bien en Afrique qu'en Europe. Quant aux outils d'investigation, ils étaient des plus classiques des sciences sociales : des entretiens et des récits de vie des diamantaires ainsi que d'autres personnes proches d'eux. Deux questionnaires ont été établis : l'un pour les diamantaires, l'autre pour leurs familles. Des entretiens avec les membres de ces familles. De l'observation participante dans des réunions de diamantaires. Enfin l'auteur exploite des archives sur les migrants et les mines ainsi que le recueil de témoignages à la manière des historiens. Les premiers résultats de cette enquête sont

## De la sociologie du diamant en Afrique

Sidi Mohammed Mohammedi

La Diams'pora du fleuve Sénégal  
Sociologie des migrations africaines  
par Sylvie Bredeloup

IRD/Paris – Presses universitaires du Mirail/Toulouse, 2007, 301 pages, 26 •  
ISBN : 978-2-85816-938-2



### Une socio-anthropologue à la trace du diamant

Le diamant tire son nom du grec *adamas*, c'est-à-dire indomptable, et sa qualité de sa rareté et de sa dureté ; car c'est le plus dur minéral de la nature. Remontant des profondeurs de la terre en certains endroits seulement de la planète, il se prête difficilement à un traitement industriel, en plus de la mainmise du cartel africain De Beers sur cette branche économique. Ce sont autant de facteurs qui font passer le diamant de la boue terrestre à la mythologie humaine.

parus, à notre connaissance, dans un article publié en 1997<sup>1</sup> et sont développés plus tard au volume d'un livre, très riche en données historiques, économiques, ethnographiques et « orné » par huit cartes géographiques.

### La dimension théorique

Mais malgré cette richesse informationnelle, l'ouvrage semble moins s'intéresser au plan théorique. En effet, si on dépasse les mises au point terminologiques au début du rapport, le fondement théorique de la recherche est à peine esquissé dans ce paragraphe :

(...) En dépit de la place mineure que le commerce du diamant occupe dans l'économie de la région, par les déplacements, par les décompositions spatiales et identitaires qu'il suscite, par les rentrées d'argent qu'il a générées et continue de générer, il permet de réinterroger l'articulation entre entrepreneuriat économique et dynamiques urbaines. Dans quelle mesure la ville étrangère peut-elle devenir pour le négociant, qui la traverse ou s'y installe, un espace de clandestinité, d'errance ou encore un lieu d'échanges économiques ou d'appropriation culturelle ? A quelles conditions l'entrepreneur migrant, de retour ou en transit, peut-il considérer



la cité de son pays d'origine – capitale ou métropole régionale – comme un espace de réinvestissement ? Enfin, par quels détours ces commerçants au long cours parviennent-ils à esquisser leurs propres réseaux de villes sur des espaces transnationaux ? (pp. 10-11).

Au long des six parties de l'ouvrage, l'auteur rapporte différents types de données pour répondre à ces questions, aboutissant dans la conclusion à une proposition qui aurait pu être développée davantage :

L'aventure des diamantaires se révèle d'abord individuelle ; leur trajectoire remet en question l'image de l'Afrique enchantée d'une solidarité communautaire sans pour autant parer de toutes les vertus le processus d'individualisme. Concrètement, elle donne à voir des nouvelles manières de concilier société et communauté. Les principes d'échange qui organisent les sociétés africaines ne sont pas pour autant remis en question par cette Diams'pora mais simplement réadaptés. L'enrichissement économique obtenu grâce à la migration ne contribue pas véritablement à émanciper l'individu de ses anciens assujettissements : l'ordre social villageois n'est pas fondamentalement menacé dès lors que ces départs en solitaires visent à s'assurer plus tard une promotion au sein de la hiérarchie communautaire. Le négoce du diamant n'a pas non plus permis aux gens de métier de s'affranchir durablement de l'ordre statutaire et des hiérarchies sociales (p. 280).

Cette proposition nous renvoie à un problème sociologique classique, celui du changement social. Ainsi, l'auteur aboutit à la conclusion que le changement dans la pratique économique (commerce du diamant) n'a pas engendré un changement dans la structure sociale (dislocation de la communauté et confirmation de l'individualisme). En d'autres termes, le changement dans l'ordre économique n'a pas débouché sur le passage de la communauté à la société pour reprendre les concepts de Ferdinand Tönnies. La question qui se pose donc, avant celle de l'auteur concernant le devenir des gens du fleuve Sénégal (p. 280), est la suivante : Pourquoi les choses sont-elles ainsi ? Est-ce parce que le projet de migration-négoce du diamant n'est pas basé sur la rupture des liens communautaires (religieux, régional, ethnique, villageois et familial) mais plutôt sur leur réactivation (pp. 182-189) ? C'est une hypothèse.

#### L'autre face de Janus

Le négoce du diamant, ne participant pas à un changement notable dans la structure sociale où il est pratiqué, apporte-t-il au moins quelques « parcelles de bonheur » aux diamantaires et à leurs pays ? D'après l'enquête de S. Bredeloup, le négoce de la

Pierre éternelle peut participer au développement local, preuve à l'appui la ville sénégalaise Ourossogui où les diamantaires ont réinvesti leurs capitaux dans des projets à intérêt public (boulangeries, stations d'essence, etc.) (pp. 225-229).

Mais quelle est la part de ce négoce clandestin et semi-clandestin dans le développement national ? Difficile question selon les économistes car, comme toute autre pratique « au noir », elle ne se prête pas à une évaluation statistique et comptable<sup>2</sup>. Par contre, la relation entre le diamant et la guerre est un fait établi en Afrique. Le trafic illicite du diamant permet aux seigneurs de la guerre d'acheter les armes et réaliser leurs projets hégémoniques et sanguinaires. Et non seulement des milices qui sont impliquées dans cette sale guerre, mais aussi des Etats comme l'attestent les rapports du Conseil de Sécurité (p. 51). Nous pouvons lire dans un autre rapport : « Les principaux exportateurs de diamants de l'Afrique centrale – l'Angola, la République Démocratique du Congo (RDC), la République Centrafricaine (RCA) et la République du Congo (RC) – sont parmi les pays les moins développés au monde. En Afrique centrale, la corrélation entre la pauvreté, l'instabilité et les diamants donne à croire que la région est accablée par sa richesse en diamants plutôt que d'en être fortunée<sup>3</sup>. Ce constat peut être élargi aussi à l'Afrique de l'Ouest<sup>4</sup>. En réalité, le cercle diabolique est plus large. Il englobe les autres continents aussi. Selon un rapport des renseignements belges, « la Belgique serait (...) la tête de pont des réseaux officieux mettant à profit notamment le conflit angolais pour alimenter le trafic de pierres précieuses » (p. 55). D'autres pays développés sont « tachés » : selon une enquête d'Amnesty International & Global Witness, sur 85 sociétés diamantaires américaines et britanniques, 56 pour cent refusaient de répondre aux questions concernant la provenance de leurs diamants<sup>5</sup>. Pour la Suisse, une autre enquête rapporte que 56 bijoutiers seulement sur 550 ont répondu au questionnaire et que 53 pour cent des répondants n'ont jamais demandé, ou rarement, des garanties de leurs fournisseurs<sup>6</sup>. Les joies des uns se paient par le sang des autres, le sang des Africains.

Et si on se positionne sur le plan micro, les familles de diamantaires profitent-elles de leur rapprochement de la pierre mythique pour accéder à une meilleure vie ? Tout dépend de ce qu'on entend par « meilleure vie ». Pour une approche de cette question, nous pouvons nous baser sur la dernière partie du livre de S. Bredeloup qui présente une riche ethnographie de la vie quotidienne des femmes de diamantaires et leurs enfants. (pp. 239-271). Grosso modo, la vie de ces femmes semble se dérouler entre deux moments d'une sorte de cycle

psychologique : rejoindre le mari immigré (à condition d'une invitation explicite de celui-ci) ; et le retour au pays (qui est en relation concomitante avec la fécondité de la femme). Entre ces deux moments, « (...) si la villageoise sénégalaise profite indirectement de la situation financière privilégiée de son mari, paradoxalement elle n'a plus aucune latitude, plus aucune autonomie financière. Elle ne peut librement circuler ; en cas de conflits, elle ne peut compter comme au village sur une large communauté faisant fonction de médiateur. « Astreinte à résidence », elle n'a pas non plus la possibilité de dégager un surplus en travaillant, restant cantonnée exclusivement dans la sphère domestique. En accompagnant son époux en migration, elle a donc perdu son rôle de productrice et son utilité sociale a notablement régressé. Seule alternative : renforcer ses fonctions de reproductrice » (p. 260).

En réalité, la vie des femmes de diamantaires se caractérise par l'instabilité et l'insécurité, partageant ainsi le risque du métier de leurs époux. Elles peuvent aussi être expulsées et chassées des pays d'installation. Elles sont même parfois emprisonnées. En cas de conflits, leurs maris sont obligés de les évacuer dans des régions plus sécurisées. C'est sous ce prétexte de climat hostile qu'elles sont recluses par leurs maris qui les interdisent de sortir de la maison, sauf pour nécessité. Mais nous pouvons trouver d'autres explications de cette réclusion que celles rapportées par les diamantaires eux même (la sécurité). Première explication, selon le témoignage de l'une de ces femmes : « Nos maris ne veulent pas qu'on sorte parce qu'ils sont en relation avec les Zaïroises et ne veulent pas qu'on découvre leur secret et des fois ça aboutit au mariage. Il y a d'autres hommes qui ne veulent pas que leurs femmes sortent parce qu'ils sont tout simplement jaloux » (p. 255). Deuxième explication, l'intériorisation des normes traditionnelles : « Quand on est marié, on ne suit que la volonté du mari. S'il te dit de le rejoindre dans un arbre, tu es obligée de le faire même s'il n'y a pas de meilleur endroit que là où on est né » (p. 241). Troisième explication, étant polygames et suivant les vicissitudes de leur négoce, les diamantaires sont souvent absents de leurs domiciles multiples en Afrique ou en Europe. Leur autoritarisme envers leurs femmes semble être un moyen de gestion d'une polygamie éclatée dans l'espace.

Cette absence presque continue explique aussi la relation entre les diamantaires et leurs enfants. « Les diamantaires compensent leur longue absence et leur incapacité à nouer des relations privilégiées avec tous leurs enfants issus de nombreux mariages

polygamiques par la diffusion de biens de consommation. Il n'est d'ailleurs pas rare d'entendre des rumeurs selon lesquelles ces « enfants gâtés » se font remarquer par leurs excès, au volant de belles voitures ou encore en compagnie de filles de la *jet set* dans des boîtes de nuits chics qu'ils louent le temps d'une soirée, dilapidant l'argent familial » (p. 264). Le désarroi peut déboucher sur la toxicomanie malgré le rôle important de la mère comme le note S. Bredeloup (p. 263). Ainsi, les femmes de diamantaires du fleuve Sénégal peuvent nous raconter une autre histoire sur le diamant, que la richesse seule ne fait pas le bonheur et que le diamant du monde ne vaut pas la paix de l'esprit, la paix qu'elles trouvent, en bonnes musulmanes, à la Mecque : « *Maintenant, je ne veux plus immigrer. Ce que je veux c'est partir à la Mecque. J'ai été là-bas une fois et c'est le seul lieu où je veux retourner. Aller à l'étranger, je ne veux plus* » (p. 254).

#### Notes

<sup>1</sup> Sylvie Bredeloup, « Le diamant, le commerçant du fleuve Sénégal et la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 78, 1997, pp.95-102.

<sup>2</sup> Sur la question de la difficulté d'évaluer statistiquement le travail informel, voir : Abdellatif Benachou, *Introduction à l'économie politique*, Office des Publications Universitaires, Alger, 2<sup>ème</sup> ed., 1981, p. 4.

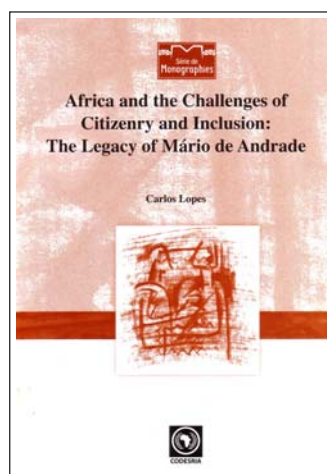
<sup>3</sup> Christian Dietrich, *Monnaie forte : L'économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Document hors série n° 4, Partenariat Afrique Canada, 2002, p. 2, in [www.pacweb.org](http://www.pacweb.org), visité le 28/09/2008.

<sup>4</sup> Lansana Gberie, *L'Afrique de l'Ouest : entre pierres et étincelles - L'économie politique des diamants et la déstabilisation régionale*, Document hors série n° 9, Partenariat Afrique Canada, 2003, in [www.pacweb.org](http://www.pacweb.org), visité le 28/09/2008.

<sup>5</sup> Amnesty International & Global Witness, *Summary of US and UK Results for Amnesty International & Global Witness Survey*, Oct. 2004, in [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org), visité le 28/09/2008.

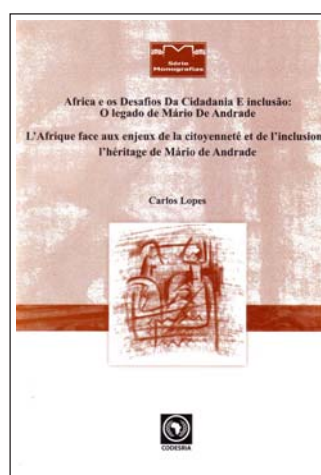
<sup>6</sup> Amnesty International, *Diamants de la guerre : résultats de l'enquête en Suisse*, Sep. 2004, in [www.amnesty.ch](http://www.amnesty.ch), visité le 04/10/2008.





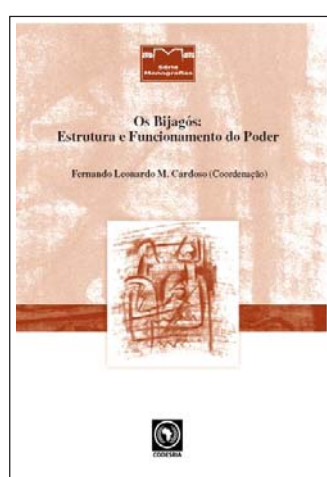
**Africa and the Challenges of  
Citizenry and Inclusion: the  
Legacy of Mário de Andrade**  
*Carlos Lopes*

ISBN 978-2-86978-234-1  
24 pages 2008  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



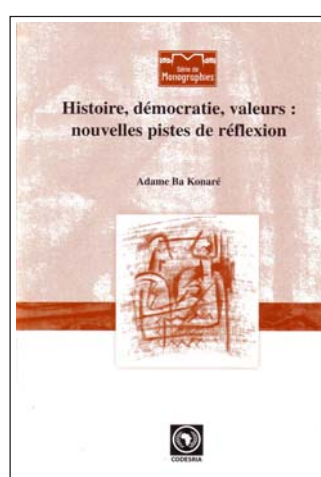
**Africa e os Desafios Da  
Cidadania E Inclusao : O Legado  
de Mário De Andrade**  
**L'Afrique face aux enjeux de la  
citoyenneté et de l'inclusion :  
l'héritage de Mário de Andrade**  
*Carlos Lopes*

ISBN 978-2-86978-238-9  
48 pages 2008  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



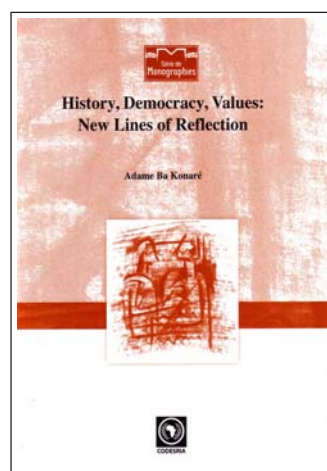
**Os Bijagós: Estrutura e  
Funcionamento do Poder**  
*Fernando Leonardo M. Cardoso  
(Coordenação)*

ISBN 978-2-86978-246-4  
64 pages 2009  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



**Histoire, démocratie, valeurs :  
nouvelles pistes de réflexion**  
*Adama Ba Konaré*

ISBN 978-2-86978-237-2  
28 pages 2008  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



**History, Democracy, Values:  
New Lines of Reflection**  
*Adama Ba Konaré*

ISBN 978-2-86978-237-2  
28 pages 2008  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD

**For orders / Pour les commandes :**

**Africa:**

Publications  
CODESRIA  
Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV  
BP 3304, Dakar 18524 Senegal  
Email: codesria@codesria.sn / publications@codesria.sn  
Web: www.codesria.org

**Elsewhere:**

African Books Collective  
PO Box 721  
Ferry Hinksey Road  
Oxford, OX1, 9EN, UK  
Email: abc@africanbookscollective.com  
Web: www.africanbookscollective.com



Quarante-six ans après l'accession à l'indépendance, la République Démocratique du Congo (RDC) a organisé des élections multipartites en juillet et octobre 2006. Le chemin a été long et ponctué d'atermoiements souvent funestes. La communauté internationale qui a longtemps « materné » le processus de paix et la transition espère voir le pays évoluer vers la mise en place d'un nouvel ordre politique assuré par des institutions démocratiques. Les dirigeants issus de ces consultations ont-ils la capacité voulue pour réussir le pari de cette renaissance ? Les enjeux demeurent nombreux et les défis à relever difficiles à vaincre d'un trait. Le présent compte-rendu donne l'occasion d'esquisser les pistes de solution à ces interrogations.

### Une production orientée vers un plaidoyer militant

Cinq ouvrages ont été expressément retenus pour servir de trame à cette revue. Ils ont tous un dénominateur commun, celui de décrire les différentes phases de l'évolution tourmentée de la RDC. Chacun apporte son éclairage à l'histoire d'un pays en voie de sa refondation.

Cette revue s'ouvre par un cri de cœur ou de révolte qui émaille les trente-six poèmes de Bestine Kazadi. Elle y exprime ses larmes et ses espoirs. La poétesse dénonce notamment la souffrance de ses compatriotes. Ainsi, dit-elle :

*Ils ont laissé le Congo en cendres*

*Dans toutes ses formes de souffrance*

*Sous le ciel aux étoiles émues*

*Miroir de son âme authentique »*

Comment sont-ils parvenus à réduire en cendres les 2.345.000 km<sup>2</sup> de ce sous-continent ? A cette question répondent Alphonse Maindo et ses collaborateurs.

L'ouvrage de Ngonga rassemble les contributions de dix-sept chercheurs qui s'efforcent de démontrer « comment la violence (armée) récurrente structure la société congolaise et marque son devenir depuis de longues années ». En cinq parties, les auteurs se résolvent successivement de contextualiser la violence ; de relever les transformations induites par la guerre et les conflits ; de donner un aperçu des acteurs locaux au Kivu et en Ituri, ainsi qu'aux ressources mobilisées ; de s'intéresser au combat sans merci pour la survie ; enfin d'évaluer le processus de normalisation politique post conflit.

Le lecteur découvrira notamment les aspects de la milicianisation des jeunes, les acteurs de la violence sexuelle, la « guerre dans la guerre » ou les affrontements entre Rwandais et Ougandais, le recours au sacré par les milices, les hauts et les bas du processus de démobilisation et de réinsertion.

Ce livre démontre finalement jusqu'à quel point le déchaînement de la violence trouve son fondement dans l'État, le pouvoir et le contrôle des ressources. La vie d'un homme n'a aucune valeur. Certes l'Est du Congo a été très affecté par les guerres, mais une ville, Kisangani (jadis Stanleyville), en porte singulièrement les stigmates. Par delà ces crises et les guerres, comment réinventer le quotidien ? Comment capitaliser le paradoxe politique qui hante la RDC ? La livraison suivante en esquisse les voies.

S'inscrivant en faux contre une idée reçue, Musadila et Lapika relèvent un « paradoxe politique » et soutiennent que « l'ethnicité demeure encore un espace de convivialité et un instrument de solidarité ».

## Enjeux et défis de la refondation de l'État en République Démocratique du Congo

Noël Obotela Rashidi

*Congo, mots pour maux*

par Bestine Kazadi Ditabala

L'Harmattan, 2006, Paris, 53 pages

ISBN : 2-296-01342-2

*Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale :*

*Le Congo-Kinshasa oriental, 1996 – 2007*

coordonné par Alphonse Maindo Monga Ngonga

L'Harmattan, 2007, Paris, 310 pages

ISBN : 978-2-296-04158-5

*Le paradoxe politique, une réalité pour la diversité culturelle au*

*Congo-Kinshasa :*

*Le cas des ethnies de la Province de Bandundu*

coordonné par Léon Matangila Musadila et Bruno Lapika

L'Harmattan/Espace Kinshasa, Paris, 2007, 248 pages

ISBN : 978-2-296-03099-2

*RD Congo, les élections et après ?*

*Intellectuels et politiques posent les enjeux de l'après – transition*

d'Eddie Tambwe Kitenge bin Kitoko et Anatole Collinet Makosso

Géo-Ecostrapol/L'Harmattan, Paris, 2006, 276 pages

ISBN: 2-296-02275-8

*Entrer dans la Troisième République :*

*La République Démocratique du Congo face à son avenir*

de Charles Wola Bangala

Espace L'Harmattan, 2007, Kinshasa, 219 pages

ISBN : 978-2-296-03790-8

Ils partent du cas de ces trente ethnies de la Province de Bandundu (RDC).

Deux parties composent cette livraison. L'une est consacrée à la diversité culturelle et l'autre, au paradoxe politique. Les auteurs tentent d'expliquer le paradoxe politique à travers les ethnies de la Province de Bandundu. Par « paradoxe politique », ils entendent « cette possibilité qu'à la politique d'être le lieu du plus grand bien comme du plus grand mal, de la plus grande violence... ».

Trois raisons semblent être à la base de leur réflexion. D'abord, le caractère incontournable du débat sur la question des conflits dans la mesure où le vouloir-vivre ensemble allait de soi. Ensuite, un pays post conflit comme la RDC en quête de voies et moyens pour instaurer un État de droit ne peut échapper à ce questionnement.

Enfin, la situation socio politique de la RDC caractérisée par les guerres avec un risque réel de balkanisation et de morcellement motive cet exercice. La pluralité ethnique de la RDC avec ses 350 ethnies l'explique bien. En effet, « toute vraie démocratie devrait prendre au sérieux et intégrer la question des conflits comme coexistence et inhérente à la constitution des liens sociaux et politiques... ».

Comment sortir de la quadrature du cercle, c'est-à-dire éviter les guerres, les rébellions, les tendances à la balkanisation ? Les auteurs proposent sept pistes, à savoir :

- un État unitaire, avec une décentralisation des pouvoirs et une large autonomie des provinces ;
- une société civile responsable et apolitique ;
- une nécessaire réconciliation nationale favorable à la reconstruction ;

- une armée républicaine et une administration publique saine ;

- une éducation à la démocratie et à la citoyenneté en direction des jeunes ;

- une nationalité protégée ;

- un débat sur la citoyenneté transfrontalière.

Matangila et Lapika proposent à la fin un Parlement bicaméral. Si la première Chambre reste composée de députés, la seconde est constituée des Sages ou des Ethnies comprenant les chefs de groupements. Ils voient le pays dirigé collégialement par cinq personnes.

Vingt-deux contributeurs de l'ouvrage, *RD Congo, les élections après*, s'efforcent de promouvoir « le retour des intellectuels dans l'espace public ». L'ambiguïté des rapports « Pouvoirs/Intellectuels » en RDC constitue une source intéressante qui révèle le rôle des intellectuels au sein des régimes autoritaires, à savoir : « légitimer le pouvoir arbitraire en place ».

Pour sortir de leur « invisibilité » et de leur disqualification, ainsi que pour ramener les intellectuels dans le débat public, il faut « privilégier la pensée critique afin que l'avènement de la Troisième République ne soit pas un nouvel échec, après le rendez-vous manqué de l'indépendance (1960-1965), après des décennies perdues dans les brumes du mbotisme (1965-1990), après les seize années (1990-2006) d'une étrange transition qui aura causé des millions de morts dans les rangs de nos compatriotes ».

Les cinq parties de cette livraison ont fourni, aux différents contributeurs, l'opportunité de « penser l'action » à entreprendre la réhabilitation de l'autorité publique. Dans la première, il s'agit de

« refonder le champ politique ». Ndaywel invite à « parachever la décolonisation, dépasser les moments historiques et se lancer résolument dans le processus de renaissance du Congo ». José Patrick Nimy M. N. préconise le changement de la République non seulement par le découpage territorial, mais aussi par la requalification des mentalités collectives.

Mwayila Tshiyembe évoque la sociologie des forces politiques après les élections. Pour lui, le renouvellement de la classe politique ne saura « impulser une nouvelle culture d'anticipation, d'innovation, de compétitivité et de réforme » que selon certaines conditions. Les deux grandes coalitions en compétition doivent jouer franc-jeu, éviter le recours à la force et échapper aux agendas cachés de leurs mentors.

La deuxième partie prône le relèvement des défis économiques. Les perspectives de la relance économique ne peuvent se concevoir en dehors d'une bonne exécution du Programme Economique du Gouvernement (Mabi Mulumba). Une conditionnalité de cette relance passe par l'amélioration de la gouvernance économique et financière (Bakandeja wa Mpungu). Vital Kamerhe (Président de l'Assemblée Nationale) livre les véritables aspirations post électorales. « Dès les premiers moments post électoraux, écrit-il, il faudrait donner des signes forts, agir de manière spectaculaire sur l'imaginaire collectif pour frapper les esprits, pour imprimer la logique de mutations ».

La troisième partie met en exergue les enjeux géopolitiques. Mutamba Makombo exhorte le Congolais à sortir de sa torpeur et à changer de mentalité. Emmanuel Murhula examine l'avenir du Congo dans la région des Grands Lacs. Philippe Biyoya revisite la géopolitique de l'Afrique Centrale au regard de la stabilité régionale. Kaumba Lufunda donne sa vision sur la manière d'améliorer le système de défense nationale. Pour ce faire, il faut soumettre l'armée, discipliner la police, surveiller les services de renseignements et contrôler l'agence de migration.

Réhabiliter l'éducation et la culture, tel est le souhait défendu dans la quatrième partie. La cinquième et dernière partie insiste sur la réorganisation du champ médiatique.

Six chapitres de la dernière oeuvre dans cette revue composent cet « appel à l'éveil et au réveil » des Congolais dans la mesure où « ceux qui gouvernent les États ont des préoccupations incompatibles avec celles de leurs peuples ». Comme il l'écrit, Bangala a adopté « une démarche basée sur une analyse interprétative et éthico-critique, qui ouvre sur une perspective ». Il s'agit, à partir de la critique des éléments du vécu social et politique, de « dégager, sinon des propositions de solutions, du moins d'apporter de petits éclairages dans la recherche de ces solutions ».

L'ouvrage débute par une lecture de l'histoire nationale récente suivie de la reconstruction de l'État comme préalable à la renaissance sociopolitique du Congo. L'auteur rappelle ce qu'est la politique et ce livre lui a également offert l'opportunité de faire quelques observations sur les acteurs évoluent sur la scène politique congolaise. La problématique de la nationalité congolaise n'a pas échappé à l'auteur.

Quel départ donner à la Troisième République ? L'auteur déploie dans le dernier chapitre l'esquisse des solutions envisagées. Il insiste sur une gouvernance sérieuse grâce à laquelle la res publica s'appuierait sur des institutions viables et

crédibles ; une gestion disciplinée préoccupée notamment par le combat contre la corruption et la concussion ; une réforme du système éducatif en ouvrant l'école à tout le monde et en envisageant l'encadrement extrascolaire et postscolaire de la jeunesse.

Au-delà de toutes les propositions et pistes, l'auteur soulève un problème fondamental qui bloque le changement. Pour que les choses bougent, il ne faudrait pas limiter le débat aux seuls gens d'en haut, mais l'étendre au peuple d'en bas. Ainsi, « le citoyen lui-même y prendra part et dira son mot. Car lui seul sait (...), ce qui devrait,

ce qui pourrait changer (...). Le citoyen seul peut trancher parce que, partout et toujours, c'est lui la véritable victime (...) de toute mauvaise politique ». Une interrogation demeure cependant : « comment accorder ce pouvoir de décision au citoyen tant qu'il n'y est pas formé ? ».

### La réalité deux années après les élections

Evoquer la refondation ou la renaissance de l'État en RDC, c'est revisiter les objectifs de la Transition et les confronter avec la situation post électorale. Les objectifs assignés aux institutions de la Transition

consistaient à baliser le chemin menant vers la Troisième République. Quelle évaluation peut-on en faire à la lumière des faits et gestes enregistrés après les élections ?

De tout ce qui précède, seules les élections ont connu un certain succès. En dépit des atermoiements observés, ces consultations ont vu les électeurs participer activement et avec enthousiasme. Il est pourtant admis que les élections ne constituent guère une panacée. Les objectifs mentionnés ci haut n'ont pas été totalement atteints. La restauration d'une paix durable forme une étape incontournable qui suppose aussi

l'existence d'une véritable armée nationale. Sur ce point, beaucoup reste à faire<sup>1</sup>

### Note

<sup>1</sup> Lire à ce propos N. Obotela R. et Jean Omasombo T., De la fin des « composantes » à l'hégémonie par les élections en RDC, in S. Marysse, F. Reyntjens et S. Vandeginste, (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2006-2007*, Paris/Anvers, L'Harmattan/Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs, 2007, p. 162.



L'ouvrage intitulé : *Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe*, est le fruit du colloque organisé au Caire en avril 2007. Il contient cinq contributions présentées lors de cette rencontre. Dans son préambule, Ibrahim Toudjri<sup>1</sup> ne manque pas d'en évoquer la problématique. Celle-ci est liée aux incidences de la réception des programmes satellitaires sur la sphère familiale. Il exprime, par ailleurs quelques préoccupations, concernant notamment le rôle de ce média comme moyen d'éducation, qui ne cesse de prendre de l'ampleur. A vrai dire, la réception de la télévision satellitaire couvre un public important, alors que la mission éducative des autres institutions sociétales (notamment la famille, et l'école), perd de plus en plus de son efficacité face à ce géant médiatique.

Selon Hassan Ismail Oubeid, il est difficile, d'étudier ou d'analyser l'impact des télévisions satellitaires sur la société et la famille sans évoquer la mondialisation. Ce phénomène qui résulte du nouvel ordre mondial est derrière les changements des structures économiques, politiques et sociales. L'auteur délimite dans sa communication intitulée: « Influences des télévisions satellitaires sur la famille et la société : Les réflexions actuelles et les défis de l'avenir : approche sociologique »<sup>2</sup>, un cadre théorique pour l'appréhension de la question des effets qui se situe à la croisée de deux disciplines, *influence des médias et sociologie de la famille*. Il montre l'intérêt de cette institution dans ce genre d'étude en considérant celle-ci comme miroir de la société globale. Pour opérer la distinction entre les familles, l'auteur se réfère, à deux niveaux ; le premier est l'identité familiale, il explique ce concept dans le paragraphe réservé aux caractéristiques de la famille arabe. Il précise que celle-ci est « inspirée par les mêmes caractéristiques de la société à laquelle elle appartient, et les individus acquièrent les caractéristiques culturelles et les normes qui déterminent leurs réactions à partir de leurs appartenances et leurs modes de socialisation dans la société »<sup>3</sup>.

Il cite le deuxième niveau qui relève de la structure familiale, sous le titre : « Changement dans structures familiales ». Le fait d'évoquer la problématique de l'influence télévisuelle en rapport avec les typologies de familles, ouvre une perspective pour l'appréhension du phénomène des effets en considérant ces structures différenciées comme variables. Cette hypothèse est signifiante pour la pensée médiatique, dans la mesure où, la réception des programmes satellitaires a été considérée depuis les indépendances des pays arabes et africains, comme ayant systématiquement des effets indésirables sur l'individu, la famille et la société. La perception de l'influence de ce facteur ne

## Télévisions satellitaires et incidences sur la sphère familiale

Mustapha Medjahdi

*Actes du premier congrès Arabe : Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe<sup>1</sup> organisé en avril 2007 au Caire*  
Egypte

Le Caire : Publications de l'Organisation Arabe du Développement Administratif (OADA), 2007, 212 pages (format A4)



fait que reproduire le schéma stimuli/réponse inspiré par la théorie du conditionnement. La compréhension du mécanisme de l'influence consiste à considérer que les programmes des télévisions satellitaires n'ont pas les mêmes effets sur la famille, mais des effets qui dépendent de la structure familiale. La distinction opérée entre une famille élargie, et une famille nucléaire, ou autre, est une démarche qui permet de traiter le phénomène inhérent à la famille arabe, mais en rapport avec les modèles familiaux existants au sein d'une société donnée. La nature de l'effet reste liée aux interactions entre des familles appartenant à des contextes socioculturels différents, et les contenus proposés. L'éventail des programmes variés des télévisions satellitaires incite implicitement à rétrécir le champ de recherche pour traiter les réactions d'un public connu vis-à-vis d'un programme défini. Cette démarche est nécessaire pour éviter la généralisation qui mène à la « mystification des masses »<sup>4</sup>, du moment que « L'audience n'est pas une masse indifférenciée d'individus, mais un

modèle compliqué de sous-groupes et sous-cultures qui se superposent et à l'intérieur desquels s'agrègent les individus »<sup>5</sup>.

### Education familiale et intentionnalité télévisuelle

Hassan Ali Mohammed, l'auteur de la communication intitulée : « Les effets socioculturels de la diffusion étrangère directe dans la région arabe »<sup>6</sup>, considère que la réception satellitaire intervient dans un moment où le fossé technologique entre le Nord et le Sud représente un vrai déficit pour le Monde Arabe, et pour la production télévisuelle des institutions locales. Le phénomène selon lui, s'inscrit d'emblée dans les tentatives de « la mondialisation de la culture et de l'information », et demeure un moyen efficace pour la conquête culturelle. Cette attitude est inspirée par les débats sur le nouvel ordre Mondial de l'information et de la communication. Le déséquilibre enregistré dans les échanges symboliques entre les deux rives, caractérisé par le flux des informations et des productions culturelles,

a fait l'objet d'une critique profonde. Mais un grand nombre de chercheurs continuent à percevoir le phénomène comme une activité délibérée de la part des occidentaux contre la culture et la civilisation des pays du Tiers Monde. D'autres, adoptent une position plus modérée, et considèrent la diffusion comme un moyen favorisant les échanges culturels entre les peuples du Monde ; ils encouragent l'ouverture et insistent en même temps sur le droit de préserver l'identité culturelle des sociétés.

Dans ces rapports médiatiques et culturels, l'intentionnalité, selon la première tendance, joue un rôle important ; elle est définie comme étant l'ensemble des techniques adoptées par les industries culturelles pour assurer une grande consommation aux produits audiovisuels à l'échelle internationale. Ali Houssein Edaouri, par exemple, inscrit l'intentionnalité médiatique, dans sa contribution : « Impact des télévisions satellitaires sur les valeurs culturelles arabo-islamiques », dans un rapport de lutte, en affirmant : « L'occident mène contre les pays arabes une guerre atroce »<sup>7</sup>, insérant ainsi, les échanges médiatiques dans un rapport plutôt conflictuel : « La majorité des pays notamment les grands pays accordent de l'importance à la diffusion télévisuelle satellitaire, dans le but de réaliser des objectifs, soutenir leurs intérêts, semer de l'intolérance, et faire passer leurs politiques. Elle devient par conséquent, C'est à partir de cette perception de l'intentionnalité, que la mission éducative, selon Edaouri, reste prisonnière de flux et de reflux entre la famille et l'école d'une part, et dans la réception télévisuelle satellitaire, d'autre part. Pour lui, « Les firmes internationales utilisent les satellites de diffusion pour exercer une orientation soupçonnée, cela influe sur l'activité éducative de la famille et l'école, et sort cette activité de sa trajectoire naturelle et mène la société vers l'inconnu »<sup>8</sup>. A ce niveau on s'aperçoit que l'intentionnalité converge avec le sentiment du « complot » ; c'est pour cette raison que la notion d'éducation dans les travaux, est plutôt orientée afin d'assurer l'humilité notamment chez les enfants et les adolescents considérés comme générations vulnérables. Cela leurs permettra, selon Ali Houssein Edaouri, de faire face à cette invasion ressentie.

La question des effets de l'activité télévisuelle sur le lien familial a été développée par Safa Faouzi, dans sa communication : « Influence de la télévision satellitaire sur la famille arabe »<sup>10</sup>. L'auteur explique dans l'introduction de son article, les mutations dans le paysage communicationnel des individus au cours des dernières décennies. Ce changement est caractérisé par l'abondance en matière de programmes de distraction que les



nouvelles technologies mettent à la disposition du public. L'environnement médiatique actuel a eu des conséquences sur les pratiques des individus qui accordent de plus en plus d'intérêt aux activités médiatiques et abandonnent progressivement les autres activités sociales. L'augmentation du nombre de téléviseurs et la multitude des choix a fragmenté l'unité du public. L'auteur constate l'émergence de la réception individuelle face à la réception familiale collective. Les nouvelles formes d'usages émergentes ont affaibli le lien social entre les membres au sein de la cellule familiale.

Devant cette gamme variée de programmes proposés par les télévisions satellitaires, les individus choisissent parmi les chaînes celles qui gratifient leurs besoins. De ce point de vue, les récepteurs jouent un rôle actif en ce qui concerne les usages télévisuels. Cela converge avec la position des ethnographes qui confirment à travers les études empiriques de la réception que « *les téléspectateurs sont des coproducteurs de la signification* »<sup>11</sup> ; ils ne consomment pas les produits symboliques proposés de manière systématique, mais ils attribuent aux séquences des lectures nuancées (oppositionnelles, négociées, différentielles, etc.), la consommation automatique du sens ne représentant qu'une possibilité parmi d'autres. Il est important donc de signaler que le système des valeurs dans une société joue le rôle du filtre, puisque les normes et les valeurs acquises à travers les modes de socialisation déterminent le type de lecture. C'est pour cela, d'ailleurs qu'ils ont abandonné la notion de « *l'audience passive* », pour adopter en contrepartie, le concept de « *l'audience active* » qui participe au choix et à la construction du sens. La contribution de *Safa Faouzi* confirme cette rupture avec la perception du rôle du public.

Nous constatons à travers la lecture des actes que toutes les contributions précédentes traitent de la diffusion et la réception des programmes satellitaires étrangers dans la région arabe ; par contre la communication : « *Effets des télévisions satellitaires arabes et leurs rôle dans la formation des pratiques* », de Ahmed seid Mostefa s'intéresse plutôt aux activités des télévisions satellitaires arabes. Il formule une critique profonde à l'égard de ces institutions qui sont, d'après l'auteur, loin de prendre en charge les problèmes et les difficultés réels des citoyens.

Au moment où le citoyen arabe se plaint de plusieurs problèmes et contraintes sociales, culturelles et économiques ; plusieurs chaînes satellitaires arabes n'accordent pas suffisamment d'importance à cette réalité. Elles exploitent l'innovation seulement pour garantir les grands revenus de la publicité. Elles jouent sur la sublimation artistique, le sentimental et l'instinct. Elles sont loin d'offrir une production équilibrée, comme si les problèmes du citoyen arabe sont déjà résolus. A travers ce fossé existant entre l'audience et les institutions locales, l'auteur explique le phénomène de l'aliénation.

### Perception de l'influence

Hassan Ali Mohammed, présente dans sa communication une synthèse des travaux précédents. Il a cité six études ayant accordé un intérêt particulier à l'analyse de l'influence des télévisions satellitaires. Ces travaux procèdent tous par approche quantitative, par contre peu d'études adoptent l'analyse qualitative qui semble plus appropriée pour appréhender ce phénomène complexe.

Le nombre d'heures consacrées par l'audience à la réception des programmes transnationaux pour l'approche quantitative, constitue un ensemble d'indicateurs pertinents pour justifier l'influence. Dans cette logique, la compréhension des effets reste déductive et non pas réelle. Nous savons que le spectateur peut rester devant sa télévision un certain nombre d'heures ; il sélectionne des chaînes et des programmes, mais on ne peut pas savoir quel type de lecture il attribue aux séquences télévisuelles.

D'un autre point de vue, nous constatons que les enquêtes de l'audiométrie<sup>12</sup> engagées à des fins commerciales, pèsent aujourd'hui sur la recherche scientifique en ce qui concerne la compréhension des effets des industries de la télévision sur les institutions sociétales. Le problème est qu'on utilise souvent les questionnaires de l'audiométrie qui n'ont pas été confectionnés pour faire ressortir les indicateurs liés à la problématique de l'influence. Les résultats quantitatifs sur l'audience d'une chaîne de télévision ne servent pas seulement à la production du savoir scientifique, « *mais ces résultats sont investis dans une concurrence commerciale entre les institutions médiatiques* »<sup>13</sup>.

La perception de l'influence télévisuelle, telle qu'elle se manifeste dans la communication de *Ali houssein Edaouri*, est inspirée par une logique combinée. Elle se réfère à la logique mécaniste, établie par la théorie de « *l'aiguille hypodermique* » ; et d'autre part, à la théorie de la « *cultivation* »<sup>14</sup>. Elle considère que les téléspectateurs intériorisent les normes et des valeurs de manière automatique, suite à la réception des contenus proposés par les télévisions satellitaires. En arrière plan<sup>15</sup> « *L'audience est envisagée comme une cible amorphe qui obéit aveuglement au schéma stimulus-réponse* »<sup>16</sup>.

Les contributions négligent certains travaux importants, notamment ceux qui « *cernent la famille comme lieu actif de pratiques sociales, pratiques sous l'influence, à la fois de l'environnement social et culturel au sens large, et sous celle des caractéristiques spécifiques existant au sein de chaque famille* »<sup>17</sup>. Nous citons à titre d'exemple David Morley. Ce dernier propose à travers ses enquêtes menées auprès des familles, un cadre d'analyse considérant la télévision comme un média essentiellement domestique. Pour lui, la dynamique familiale nous renseigne sur la façon dont les membres de la famille interprètent les contenus des messages proposés par les industries télévisuelles, et cela permet de comprendre les effets réels.

### Conclusion

Bien qu'un tel sujet (télévision/famille) intéresse davantage les sociologues et les anthropologues, qui considèrent la réception télévisuelle, comme pratique sociale et culturelle, le colloque a attiré plutôt, les spécialistes de l'information et de la communication ; mais de manière générale, la participation des disciplines concernées par le sujet, n'a pas abouti à l'émergence du champ intermédiaire fédérateur, qu'est « *la sociologie de la télévision* ». Les approches fragmentées par l'analyse unidimensionnelle, reflètent les carences et les insuffisances, que les intervenants eux mêmes n'ont pas manqué de soulever.

Les travaux présentés dans le colloque, reflètent la confusion entre le savoir scientifique de l'influence télévisuelle, et le discours idéologique, alors qu'il nous paraît nécessaire de dissocier les deux champs et inscrire l'analyse dans une démarche compréhensive.

La perception du public obéit parfois au schéma stimuli/réponse. Nous avons remarqué que la famille a été, au cours des travaux, présentée comme une institution

passive et vulnérable. Elle perd tout son contrôle devant la réception satellitaire : « *La télévision satellitaire comme moyen de communication moderne a la possibilité de diffuser dans un temps record, et a réussi à détruire toutes les formes locales de contrôle* ». Un tel jugement nécessite en fait, des précisions, du moment que les contrôles existent et ils continueront à exister, puisque la réception télévisuelle n'est pas le moyen d'absorber de manière automatique, les valeurs véhiculées par la télévision satellitaire. C'est un moment d'interaction et d'échange entre « *les médias cultures* »<sup>18</sup>, et la culture traditionnelle. Les effets n'atteignent pas les individus et les groupes, sauf s'ils échappent aux systèmes de valeurs qui agissent comme des filtres contre l'influence.

Ces filtres existeront tant que les institutions de la société continuent à véhiculer des valeurs et des normes à travers la communication sociale, et cela détermine en grande partie les types de lectures que les téléspectateurs différenciés attribuent aux produits proposés par les industries télévisuelles.

### Notes

<sup>1</sup> *Athar el-Fadaiyet ala el-ousra el arabia*, 2007, transcription de l'arabe vers le français de l'intitulé du colloque : *Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe*, l'Organisation Arabe du Développement Administratif OADA : Caire, avril.

<sup>2</sup> M. I. Toudjri (D.G de l'OADA), Préambule des actes du colloque.

<sup>3</sup> H. I. Oubeid, « Les télévisions satellitaires et leurs influences sur la famille et la société : Les réflexions actuelles et les défis de l'avenir : approche sociologique », *Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe*, p. 3.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> E. Macé, 2000, « Qu'est ce que une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés », In *Revue Réseaux*, n°104, Hermès Science Publications, p. 250.

<sup>6</sup> D. Morley, 1992, *Television, Audiences and Cultural Studies*, London: Routledge, p. 82.

<sup>7</sup> Hassan Ali Mohammed, « Les effets socioculturels de la diffusion étrangère directe dans la région arabe », *Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe*, p. 155.

<sup>8</sup> A. H. Edaouri, « Impact des programmes des télévisions satellitaires sur les valeurs culturelles arabo-islamiques », *Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe*, p. 21.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 28-29.

<sup>11</sup> F. Safa, « L'influence de la télévision satellitaire sur la famille arabe », *Influence des télévisions satellitaires sur la famille arabe*, p. 55.

<sup>12</sup> C. Didiet et P. M. Fourquet ( dir .), 2003, *La télévision et ses influences*, Bruxelles: Deboeck, 1<sup>er</sup> Edition, p. 15.

<sup>13</sup> Mesure de l'audience.

<sup>14</sup> Proulx Serge, 2005, « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui: enjeux-modèles-tendances », *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Presses universitaires de Bordeaux, p. 20.

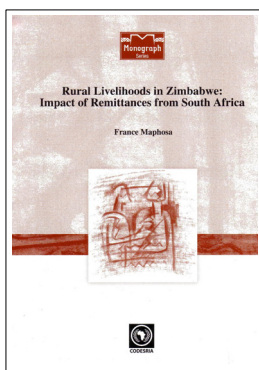
<sup>15</sup> G. Gerbner, L. Gross, L. Signolielli and M. Morgan, 1994, « Growing Up with Television: the Cultivation Perspective », in J. Bryant and D. Zillmann, Edition Media effects, pp. 17-42.

<sup>16</sup> Armand et Michèle Mattelart, 1999, « Histoire des théories de la communication », Edition, Casbah : Alger, p. 19.

<sup>17</sup> D. Morley, *op.cit.*, p. 202.

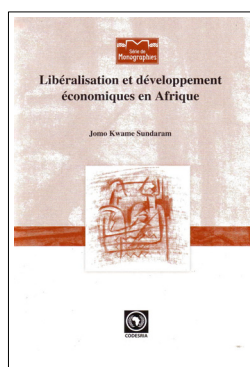
<sup>18</sup> E. Macé, *op.cit.*, p. 29.





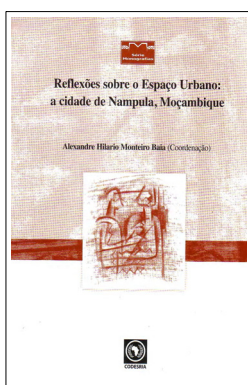
**Rural Livelihoods in Zimbabwe :  
Impact of Remittances from  
South Africa**  
*France Maphosa*

ISBN 978-2-86978-240-2  
80 pages 2009  
Price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



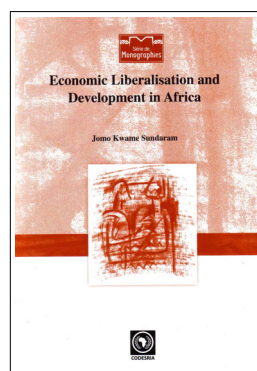
**Libéralisation et développement  
économiques en Afrique**  
*Jomo Kwame Sundaran*

ISBN 978-2-86978-236-5  
40 pages 2008  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



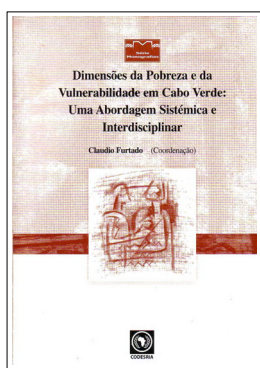
**Reflexões sobre o Espaço  
Urbano : a cidade de Nampula,  
Moçambique**  
*Alexandre Hilario Monteiro Baia (Coordenação)*

ISBN 978-2-86978-247-1  
64 pages 2009  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



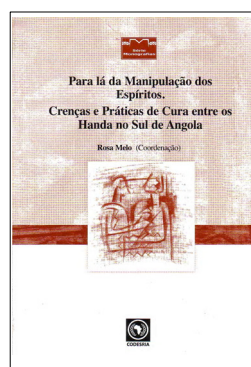
**Economic Liberalisation and  
Development in Africa**  
*Jomo Kwame Sundaran*

ISBN 978-2-86978-232-7  
27 pages 2008  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



**Dimensões da pobreza e da  
Vulnerabilidade em Cabo Verde:  
Uma Abordagem Sistémica e  
interdisciplinar**  
*Claudio Furtado (Coordenação)*

ISBN 978-2-86978-245-7  
124 pages 2009  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD



**Para lá da Manipulação dos  
Espíritos.  
Crenças e Práticas de Cura  
entre os Handa no Sul de Angola**  
*rosa Melo (Coordenação)*

ISBN 978-2-86978-244-0  
108 pages 2009  
price/prix: 5 000frs CFA  
10 USD

**For orders / Pour les commandes :**

**Africa:**

Publications  
CODESRIA  
Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV  
BP 3304, Dakar 18524 Senegal  
Email: codesria@codesria.sn / publications@codesria.sn  
Web: www.codesria.org

**Elsewhere:**

African Books Collective  
PO Box 721  
Ferry Hinksey Road  
Oxford, OX1, 9EN, UK  
Email: abc@africanbookscollective.com  
Web: www.africanbookscollective.com



L'agriculture manque de bras, disaient-on dans les années soixante. Aujourd'hui c'est l'ethnographie qui souffre du manque de personnel, particulièrement au Sud du Sahara. En effet, la tâche à laquelle il faut s'atteler y apparaît plus lourde que jamais. D'une part, les connaissances et les méthodes dont nous disposons de nos jours ont considérablement élargi le champ d'investigation. De l'autre, il convient d'agir sans retard car, partout sur le continent noir, des données culturelles populaires disparaissent quotidiennement. C'est à ces thèmes que se consacre l'ouvrage de ce compte rendu.

### Situation du domaine traité par la publication

La tradition orale de la zone subsaharienne francophone est exposée à une érosion accélérée de ses contes et récits. La continuité propre de l'évolution culturelle de la région considérée a été interrompue comme dans aucune autre partie du monde, car elle a subi trois vagues successives d'immixtions. La première, à compter du huitième siècle, fut celle de l'islamisation qui appliqua ses substitutions modernisatrices aux aspects magico-religieux et aux structures politiques. La seconde, dans ce dernier registre ainsi que dans le domaine social et linguistique, fut celle de l'exploitation coloniale à partir du XVIII<sup>e</sup>. La troisième est celle de la globalisation qui, à travers un vecteur d'apparence économique, achève, depuis 1990, de bouleverser ce qui subsistait des institutions socioculturelles déjà affaiblies.

De nos jours, les peuples subsahariens subissent de manière de plus en plus accentuée les suites du réchauffement (accélération de la désertification), les conséquences de crises nationales et internationales (déplacements de population) et de l'urbanisation forcée qui aboutissent à la disparition pure et simple de pans entiers des restes de leurs cultures. Les contes et récits traditionnels sont tout particulièrement touchés par ces mouvements, qui privent les groupes de la stabilité minimale qui conditionne leur propagation et transmission intergénérationnelle. S'ils permettent la gestation ou la synthèse de nouveaux éléments culturels intéressants, les groupes éparpillés, les familles scindées, les ethnies, tribus et clans dispersés, les villages et agglomérations disparues ou artificiellement constituées ne fournissent pas le cadre permettant un entretien satisfaisant du patrimoine oral. Face à ce phénomène irrésistible et comparé à un naufrage rapide, on estime que moins d'un quart des trésors socioculturels dits « informels » de la région a été enregistré. Seule une intensification considérable des moyens, permettant la menée systématique de relevés ethnographiques dans les plus brefs délais, pourrait y faire front. La disproportion entre les capacités du personnel qualifié, déjà surchargé, et l'ampleur de la tâche urgente qu'il conviendrait d'accomplir est criante.

L'ouvrage rappelle que les Universitaires de la région, afin de contribuer dans ces conditions dramatiques à une action salvatrice, réfléchissent depuis une quinzaine d'années à la manière de mobiliser celles et ceux qu'elles peuvent logiquement habiliter au collectage ethnographique : les enseignants-chercheurs de toutes disciplines, mais surtout les étudiants intéressés par le propos, qui disposent en soi d'un bagage intellectuel le leur permettant à court terme. En effet, il s'est avéré possible d'augmenter de la sorte les effectifs de manière

## Un manuel pour la collecte des contes et récits subsahariens : sa méthode, ses principes et ses résultats

Dominique J. M. Soulas de Russel

### L'œil et la plume. Initiation pratique à l'ethnographie à l'intention des étudiants

Niamey-Eschborn, GTZ-INDRAP, 1996, rééd. Nürtingen 2008, 95 pages

spectaculaire au moyen d'une méthode pédagogique concrète, utilisant des méthodes et principes à respecter adaptés au contexte. Les résultats exemplaires obtenus lors de son expérimentation débutée dès 1994 au Niger ont conduit à son application au Tchad, au Bénin et en Centrafrique. La méthode exposée dans le manuel s'est parfaite jusqu'à sa réédition, en partie grâce à des appuis venus de pays industrialisés dans le cadre de jumelages interuniversitaires ou à partir d'initiatives estudiantines encourageantes.

### La charte des collectages : les principes présentés aux collecteurs

Cette méthode axe sa philosophie autour de ce que l'on peut appeler une « charte des collectages ». La charte est constituée d'une technique de collectage de contes et récits impliquant une méthode d'enquête et de travail adaptée aux conditions spécifiques et au corpus subsaharien. Elle fut mise au point avec l'appui d'ethnographes expérimentés. Améliorée et ayant fait ses preuves, elle peut être rapidement présentée ci-après. La nature du modèle, à la fois initiatique et explicatif, est supra disciplinaire pour drainer le maximum d'intéressés (étudiants) et rassembler le plus d'apports possible (enseignants-chercheurs). Il tient compte, d'une part, de la faiblesse des connaissances du groupe-cible en matière ethnographique et, de l'autre, de la faculté d'apprentissage et de la souplesse intellectuelle qui est propre aux étudiants et aux pédagogues.

En fonction de cela, la charte est composée d'une présentation ramassée et simple à saisir des bases et des règles du collectage ethnographique, avant de passer à celle des différentes caractéristiques des types de récits. Le manuel, dans son introduction initiatique, apporte une attention particulière à la simplicité et à la clarté des explications, qui se distancient pour cela sciemment des termes habituellement usités en ce domaine. Il souligne que l'intérêt ethnographique d'un conte ou d'un récit réside en sa représentativité culturelle. Le narrateur reproduit de manière directe ou indirecte les notions et les valeurs en vigueur dans sa communauté. En ce sens, la personne du narrateur est un médian; c'est le groupe qui s'exprime à travers lui. Dans la région subsaharienne, la majeure partie des données culturelles se transmet oralement. Les concepts véhiculés dans les récits subissent des transformations, des mutations incessantes, reflets ou illustrations de l'évolution du groupe, de sa mentalité, de ses croyances, de ses goûts, de sa situation sociale, économique et politique.

Dans les cultures majoritairement orales qui sont traitées par l'ouvrage, l'activité de la collecte ethnographique de récits populaires est à réaliser en prenant plusieurs précautions. Les concepts culturels véhiculés par les récits connaissent, lors de l'intervention de

l'ethnologue qui les collecte, un moment décisif de leur histoire: ils passent de leur (actuelle) précarité orale à leur fixation par enregistrement sonore ou par l'écriture. Ce changement grave de leur forme originelle ne doit pas entraîner celui de leur fond. Pour éviter ce dérapage latent, la collecte se soumet à deux contraintes qui lui sont particulières :

- ◆ Le manuel rappelle le principe dit « des guillemets », c'est-à-dire de la citation littérale et in extenso. L'ethnologue doit ainsi noter mot pour mot ce que le narrateur lui confie; l'emploi d'un enregistreur (autorisation/explication préalable) est recommandé, chaque fois que celui-ci est accepté et ne joue pas de rôle distractif.

- ◆ Il importe, ensuite, de mettre en œuvre toutes les conditions d'une narration libre, ouverte et exhaustive. Le cadre de l'audition doit être, sinon familier, du moins agréable au narrateur. Le collecteur du récit n'a pas à intervenir, afin de permettre au narrateur de suivre le fil de ses idées et l'enchaînement de ses données selon sa propre logique, qui comporte en elle-même de multiples enseignements. Cette règle de non-intervention s'applique sans aucune exception, même quand un terme, une notion, voire un passage n'est pas compréhensible. L'ethnologue ne peut guère s'autoriser, à la condition que cela soit sans excès, que de petits hochements de tête, des sourires d'acquiescement ou d'encouragement pour resituer l'interview dans la relation naturelle entre un conteur et son auditeur attentif. Le temps de poser des questions pour éclairer les points obscurs de la narration ne vient qu'au terme de celle-ci. Le principe des guillemets est également appliqué aux réponses alors données. D'après le manuel, il est aujourd'hui toléré de les insérer dans le texte final du récit à la condition de signaler clairement ces implants. Il en va de même pour les ajouts ou les retours en arrière effectués par le narrateur lui-même. À ses pauses doivent exactement correspondre, dans sa transcription finale, la ponctuation et les alinéas.

- ◆ Enfin, les références exactes du récit, qui le situent avec précision, sont indispensables pour garantir sa fiabilité de son exploitation. Ces véritables fiches d'identité du relevé comportent les données suivantes: nom, prénom, sexe, âge, profession et/ou titre, origine, culture du narrateur et de la personne dont le collecteur (son nom est aussi à indiquer) tient éventuellement le récit, méthode du relevé (magnétophone, vidéo, notes) avec sa date exacte, ainsi que toute indication utile à la compréhension du récit ou concernant certaines de ses dimensions comme les circonstances du relevé.

La collecte de récits est, de toutes les activités de l'ethnologue, celle qui entrave le plus sa liberté : celle-ci est réduite au choix du domaine de recherche et du type de relevé. C'est l'ethnologue qui, lui, aura latitude pour sélectionner des citations,

rapprocher des passages, résumer, enfin pour interpréter ce texte brut à la conformité qui se doit donc d'être vraiment servile.

### Application

Les objets du collectage ici évoqués sont principalement des récits populaires véhiculés en français, mais aussi en langues locales, ce qui est rendu possible grâce aux ressources de l'interprétariat. Il n'est pas question de corriger les textes pour les rendre académiques, mais au contraire de les conserver en leur forme. Ce qui pourra ultérieurement fonder d'instructives analyses linguistiques.

La méthode de classification liée à la charte, établie pour distinguer les récits populaires les uns des autres, tient compte de la réalité subsaharienne et du groupe-cible. La typologie de travail proposée par le manuel peut être considérée comme une présélection commode d'utilisation, destinée à orienter les enquêteurs en leur permettant d'identifier et de sérier leurs objets d'investigation. Elle ne présume pas des catégories éventuellement différentes que les ethnologues peuvent employer pour, plus tard, analyser et travailler à leur guise les contes et récits ainsi livrés à leurs réflexions. Cependant, cette classification n'est pas entièrement exempte de la critique d'être parfois trop diversifiée. Elle s'articule en sept blocs-types :

### Le conte

L'imaginaire est présent dans toutes les formes de récits populaires. Mais le conte subsaharien, lui, est presque intégralement constitué de fantastique, dont les éléments sont transposés dans le cadre de la vie familière. Ce genre de récit est particulièrement instructif car il colle littéralement à la Weltanschauung du groupe. Le rôle éducatif des contes subsahariens avait été mis fortement en exergue par les recherches ethnologiques des années 1960 à 1970. À la remorque des travaux retentissants de D. C. McClelland, certains allèrent même jusqu'à y trouver une des causes de ce que l'on appelait encore le « sous-développement ». Selon ces analystes, l'édénisme de leur contenu, particulièrement dans les cultures d'Afrique occidentale, ne préparera aucunement à l'essor, c'est-à-dire à la lutte économique, au contraire des contes vindicatifs des pays du Nord. Le manuel souligne justement que la plupart des contes s'inscrivent en faux contre cette vision partielle et simplificatrice.

### L'épopée familiale

L'épopée familiale est constituée de la somme des récits qui illustrent l'Histoire d'une lignée. Ces descriptions de hauts faits accomplis par des ancêtres, réels ou légendaires, flattent la fierté d'une descendance, renforcent et souvent établissent la position sociale de celle-ci. Une caractéristique courante des récits familiaux subsahariens est qu'ils sont connus hors des familles concernées. Ces récits s'enrichissent de détails qui les « enluminent » et tendent souvent à relier, au moyen de traces probantes, le passé au présent. Les griots transmettent certaines épopées qu'ils chantent à de nombreuses et lucratives occasions, ce qui peut aller jusqu'au harcèlement des héritiers de héros légendaires. Les récits, mythiques ou non, des ancêtres communs à une population entière sont pour cela proches des épopées familiales, dont ils sont l'extension.

### Le récit parental

Les récits parentaux sont ceux qui sont contés aux enfants pour les divertir ou/et les éduquer. Les parents (au sens large) en

ont été témoins; ils relatent des observations, des expériences sociales qui leur sont contemporaines. Ces narrations brèves diffèrent, en ce sens, des épopées familiales, qui sont celles d'événements marquants, directement vécus par des ancêtres, véhiculés avec force détails à travers les générations et qui forment la saga d'une lignée. Elles ne sont pas non plus identiques aux contes qui, eux, relèvent de l'imaginaire impersonnel.

#### Le récit de vécu

Le récit de vécu retrace un événement auquel le narrateur n'a pas activement participé, mais dont il ne fut que témoin, le spectateur plus ou moins privilégié et qui l'a marqué par son caractère spectaculaire ou intense. Le récit de vie en est proche, mais est constitué de la narration d'une expérience individuelle, d'une tranche de vie personnelle au narrateur.

#### Le récit de mythe

Tout récit fantastique devient mythe quand il est cru et véhiculé d'une manière normée, c'est-à-dire reproductible de manière constante. Si la dimension poétique du mythe est directement saisissable, le symbolisme (forces incarnées, représentations traditionnelles, significations socio-politiques etc.) de cet imaginaire collectif ne pourra être, dans sa

complexité comparable à celle des contes, que décryptée que par l'ethnologue.

#### Le récit de vie

Ce genre est également pratiqué par le journaliste qui récolte du sensationnel au moyen d'interviews. L'ethnologue, quant à lui, dans le cas même du spectaculaire qu'il côtoie souvent, laisse plutôt guider son choix par le contenu culturel, c'est-à-dire caractéristique des mentalités et traditions des récits qu'il a l'occasion de relever. La matière, souvent peu banale, en est fournie par le souvenir d'expériences personnelles marquantes, de vécus individuels et réels. La mémoire autant que l'appât culturel embellissent ou stylisent ce type de récit.

#### Récits de mémoire collective

Ils sont la reprise narrative des événements qui constituent le vécu d'un groupe tout entier, liant ses membres et ses sous-ensembles en renforçant leur conscience d'appartenir à une communauté ethno-culturelle. Aux éléments réalistes de ce bien commun se mêlent souvent des aspects mythiques ou mystiques.

Le degré de fixation de ce type de narration, fonction du grand nombre de dépositaires de la mémoire collective, est moindre que dans le récit de mythe et

s'apparente plutôt à celui de l'épopée familiale. Cela peut aller jusqu'à la variation sur un thème, dont les détails changent sensiblement selon le conteur, qui insiste sur ceux qui le touchent, ou même répercute la matière avec une optique personnelle ou familiale fortement marquée.

#### Conclusion

L'utilisation du manuel ne peut qu'être recommandée, notamment par les pédagogues. En effet, il n'est besoin que de quelques séances explicatives guidées par l'ouvrage cité pour, au moyen des descriptions de sa charte de collectage, puis de la présentation des catégories qu'il illustre par des exemples typiques, pour rendre aussitôt opérationnels les intéressés. Les effets de cette formation accélérée sont spectaculaires : très rapidement, la récolte de récits populaires est abondante et peut être cataloguée, puis utilisée par les spécialistes. Ceux-ci, délestés d'une partie de la charge du collectage qu'ils devaient auparavant effectuer seuls, constatent avec soulagement que la tâche, jusqu'alors considérée comme surhumaine, est désormais susceptible d'être rondement menée. Ils peuvent enfin se consacrer, grâce au partage du travail et à cet appui, à des activités ethnologiques de plus grande qualité pour lesquelles ils restent irremplaçables.

L'apport de l'ouvrage est aujourd'hui particulièrement précieux. En effet, le mouvement de collectage connaît un fort ralentissement depuis cinq ans. Le manque de moyens des universités sahéliennes, de plus en plus délaissées par les programmes bilatéraux d'aide au développement et les instabilités liées aux désordres politico-ethniques qui écartèlent plusieurs pays côtiers sont autant de freins aux opérations enclenchées.

L'effort de collectage que le manuel vient renforcer participe à la prise de conscience des responsabilités culturelles des ressortissants de l'espace subsaharien. La collecte des données ethnographiques et ethnologiques du Sud a été trop longtemps menée, parfois même confisquée, par le Nord et ses représentants. Il est nécessaire et légitime d'élargir le cercle de celles et ceux qui s'attachent au collectage des contes et récits à leurs premiers héritiers. C'est à cette vaste tâche de véritable « réappropriation ethno patrimoniale » que cet ouvrage participe donc, ce qui a motivé son actuelle réédition. Et c'est pour garantir la modicité de son prix (10 Euros + port) qu'il est réédité et distribué par le canal universitaire (PIM – Faculté I, HfWU, Postf. 1349, D 72603 Nürtingen) après l'avoir été par la coopération publique allemande.



La crise financière internationale et ses conséquences particulières sur les économies des pays du Sud (en particulier celles de l'Afrique) viennent de redonner une actualité étonnante au film *Bamako* du cinéaste d'origine mauritanienne Abderrahmane Sissako. Plus que jamais ce long-métrage de fiction-réalité prend un sens, malheureusement douloureux, par rapport au destin des sociétés et des peuples africains.

Pour comprendre cette œuvre cinématographique remarquable, il faut remonter aux exodes d'émigrants clandestins fuyants la famine des pays subsahariens de l'Afrique de l'Ouest. Pendant longtemps, la destination principale de ces migrants était les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla où la mort pouvait être au rendez-vous. Selon Médecins Sans Frontière, 6300 Africains sont morts, ces dernières années, en tentant d'entrer en forces à l'intérieur de ces enclaves, forteresses avancées de l'Europe rêvée. Plus particulièrement, ce qui frappa les esprits de l'opinion publique internationale, dont celui de Abderrahmane Sissako, furent les événements de l'automne 2005 où 15 Africains (pour la plupart des Maliens) périrent sous les balles marocaines et espagnoles, en tentant d'escalader les doubles clôtures de barbelés qui enserrent les enclaves de Ceuta et Melilla. Des dizaines d'autres migrants y furent blessés. Ces tragiques événements, largement médiatisés et commentés, remirent sous les projecteurs la situation des pays d'origine et la responsabilité de l'Occident dans la dérive du continent. Au Mali, les événements de Ceuta et Melilla donnèrent à des manifestations et furent le déclencheur d'une prise de conscience de la société civile. Voilà pour ce qui est de l'origine du film *Bamako*.

Le point de vue cinématographique de celui-ci repose sur un réquisitoire contre le

## Un procès à Bamako

Brahim Hadj Slimane

diktat des institutions financières occidentales : le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC. Abderrahmane Sissako a choisi de tourner son film dans la maison familiale d'un quartier populaire de Bamako. Mélé, chanteuse de cabaret de son état, se fait belle, avant de traverser fièrement la cour de la maison que sa famille partage avec d'autres. Son mari Chaka est au chômage, quant à lui. Ainsi, au cœur de la vieille ville malienne de Bamako, doit se tenir un tribunal symbolique à ciel ouvert. Le réalisateur a imaginé de mettre en scène le procès que la société africaine intenterait aux institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale. Pour filmer cette métaphore cinématographique, il a convoqué juges en hermine et vrais avocats, comédiens et témoins authentiques, victimes des plans d'ajustement structurel qui ruinent leur pays. Cheminots compressés de la fonction publique et jetés à la rue, paysans réduits à la misère, se voient, dans cette parodie tragi-comique, restituer leur parole vraie, y condamnant la fable de peuples ignorants la source de leurs maux. La sociologue Aminata Traoré, l'économiste Georges Keita dressent, parmi d'autres, un implacable réquisitoire, filmé comme un documentaire. Autour de la cour de justice, la vie de la cour suit son cours. La vie africaine dans son quotidien fait contrepoint aux mots du procès, filmée cette fois au plus près des consciences. Sissako n'épargne pas sa propre société, réfléchissant « l'acculturation », conséquence de l'appauvrissement et le désespoir. Pour cette fable cruelle, Sissako a convoqué ses

amis, l'acteur américain Danny Glover, le réalisateur palestinien Elia Suleiman, Dramane Bassaro, Jean-Henri Roger, Zeka Laplaine et Ferdinand Batsimba, qui se prêtent au jeu comme tous les protagonistes du film. Afin que l'attention du spectateur puisse mieux s'attacher aux arguments du procès, Abderrahmane Sissako l'en éloigne ainsi à quelques reprises, l'une consistant en la reconstitution de l'horrible parcours d'exil qu'ont accompli des immigrés et dont un rescapé véritable a dessiné le récit à la barre. Si le didactisme du film est entièrement assumé, rien de ce qui entoure le procès n'est univoque, le cinéaste démultipliant sens et émotions pour que s'entende mieux un réquisitoire dont les données, pour n'être pas nouvelles, prennent ici une forme et un sens engagé.

Ce qui est remarquable dans ce film (et lui doit, en partie, l'excellent accueil reçu), c'est notamment le dispositif de mise en scène nouveau dans la création et le style du cinéaste mauritanien. Nous voilà à Bamako, dans une cour d'un quartier populaire où se tient le procès de ces grandes institutions financières internationales, alors que tout autour la vie courante se déroule, continue, comme si de rien n'était. Il y a du baroque dans ce film : le tribunal siège sur du mobilier de fortune (tables rustiques, chaises de jardin), tandis que ce qui s'y raconte est de première importance : les rapports Nord/Sud, les grands drames du continent, mais aussi des questions économiques et politiques précises, étendues dans toute leur complexité. Le procès est fictif mais son agencement est

agencé avec un dispositif et un contenu hyperréaliste : plaidoiries, citations de témoins, débats contradictoires, rappels à l'ordre du président, etc. A quelques pas de là, Bamako continue à vivre : des femmes préparent la cuisine, d'autres teignent des tissus, un couple se marie, un autre se sépare, une petite fille est malade, etc. C'est la première réussite du film, cette double vitesse, cette adjonction de rythmes antagonistes qui, dans l'espace resserré de la cour intérieure, ouvre sur de singulières et aléatoires dispositions : cohabitent dans le même plan l'avocat du FMI et une femme qui remplit un seau d'eau en l'écoutant distraitement, derrière tel autre juge des chèvres passent, des gosses apportent les dossiers sur la table du président, une chanteuse part au travail sans un regard pour l'assistance.

Comment, dans une telle disposition, circule la parole ? Là encore, selon un double régime, et même un triple. Parole directe, immédiate, des témoins qui, selon qu'ils soient simples citoyens ou hauts responsables, livrent leur point de vue sans détour ; parole indirecte des magistrats, médiatisée par le langage juridique : plaidoirie un rien ampoulée de certains avocats, roublardise d'autres, etc. Et puis, troisième circulation, la course technique de la parole à travers les micros, qui la relaie pour d'autres auditeurs, qui ne siègent pas dans le public du tribunal, mais au-dehors, de l'autre côté du mur de la cour : au bout d'un fil pendouille un haut-parleur qui relaie les débats jusque dans la rue animée, dont on ne peut être sûr qu'elle y est indifférente. La multiplicité de la diffusion de la parole se heurte à la diversité des manières d'écouter et se fond en elle : dispositif compliqué du procès contre simplicité étrange de la réception, que Sissako filme si bien.



Ce n'est pas tout : il y a encore, dans *Bamako*, une séquence de western spaghetti jouée par une poignée internationale de mercenaires (Elia Suleiman, Jean-Henri Roger, Danny Glover), et une autre trouée de la sorte, les images d'émigrants perdus dans le désert sur la route de l'eldorado européen. C'est dire la variété et la richesse de ce film qui demeure lui-même partagé entre pessimisme sans retour et ouverture vivifiante et comme revigoré par cette rêverie juridique. Les témoins de l'accusation les plus lucides ne cessent de l'affirmer, dans la cour d'une ville pauvre d'un pays pauvre dans un continent pauvre : l'Afrique n'est pas victime de sa pauvreté, mais de sa richesse.

A propos de son film, voici un aperçu de ce qu'en dit Abderrahmane Sissako lui-même :

L'autre raison qui m'a poussé à faire ce film tient à mon regard sur l'Afrique. L'Afrique non pas comme le continent qui est le mien mais comme un espace d'injustices qui m'atteignent directement. Quand on vit sur un continent où l'acte de faire un film est rare et difficile, on se dit qu'on peut parler au nom des autres : face à la gravité de la situation africaine, j'ai ressenti une forme d'urgence à évoquer l'hypocrisie du Nord vis-à-vis du Sud... La vraie question est là : aucune juridiction n'existe pour remettre en question le pouvoir des plus forts. Il ne s'agissait pas tant de désigner les coupables que de dénoncer le fait que le destin de centaines

de millions de gens est scellé par des politiques décidées en dehors de leur univers [...] Je voulais donc donner de mon continent une autre image que celle des guerres et des famines. C'est en cela que la création artistique est utile, non pas pour changer le monde, mais pour rendre l'impossible vraisemblable, comme ce procès des institutions financières internationales.

Abderrahmane Sissako, réalisateur d'EN ATTENDANT LE BONHEUR (2002), est né en Mauritanie. Il a été formé à l'Institut du Cinéma de Moscou et travaille en France. Il a réalisé *Octobre* (1992), *La vie sur terre* (1997) puis *En attendant le bonheur* (2002)

#### Fiche technique de *Bamako*

Réalisation : Abderrahmane Sissako  
Scénario : Abderrahmane Sissako  
Producteurs : Abderrahmane Sissako, Denis Freyd  
Sociétés de production : Archipel 33, Chinguitty Films, Mali Images, Arte France Cinéma  
en association avec Louverture Film  
Durée : 115 minutes  
Lieu de tournage : Bamako et Tambouctou  
Sortie : mai 2007



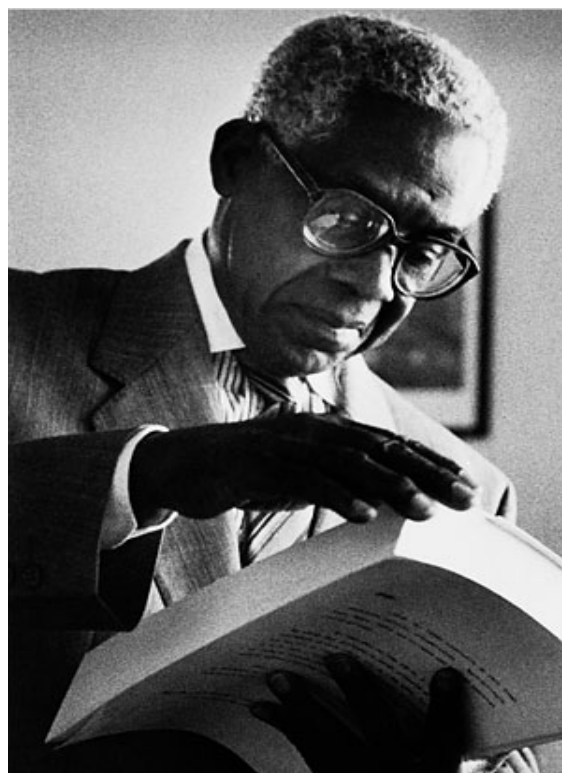
L'hommage que nous tenons à rendre à Aimé Césaire s'ajoute modestement à ceux fort nombreux qui se sont exprimés<sup>1</sup> à travers le monde cristallisant à son égard, divers sentiments de reconnaissance et d'admiration. Innombrables en effet, sont rapportées via les médias, les marques de sympathie qui de son vivant déjà, et depuis longtemps, glorifiaient le combat pluriel de ce militant que l'on qualifiait d'*éveilleur*, de *visionnaire ... de la pensée historique nègre*... Aussi, en nous remémorant quelques situations qui ont marqué de façon universelle, les champs historique, politique et littéraire, il s'agit de revenir sur des moments forts de l'œuvre de cet artiste entièrement engagé dans la lutte anti-coloniale.

Combat culturel et politique en direction d'une part, de l'élite attachées aux valeurs et aux références de la Métropole coloniale française, et d'autre part des idéologies colonialistes pour le moins opprimantes. Car, c'est parce-qu'il se considère parmi les *opprimés*, qu'est né en 1934 son fameux concept de *Négritude* rejetant tout projet d'assimilation culturelle. Farouche adversaire des partisans de ce mouvement dans tous les pays colonisés, il leur oppose les dangers de l'acculturation aliénante qui s'ensuit avec toutes les difficultés et les conjonctures dramatiques qui continuent de déstabiliser le sort des peuples colonisés.

C'est à l'Afrique et à la problématique africaine notamment qu'il estime devoir une grande part de sa conscience politique et existentielle. Telle est la concluante leçon qui se dégage lors d'une rencontre au Centre Culturel Franco-guinéen le 27 juin 2008, lui consacrant un débat peu de temps après sa disparition. Bâtie autour du thème « Aimé Césaire et l'Afrique », il y est question de *L'assommoir de l'Africanité* et de sa confrontation avec l'Afrique qui le révéla à lui-même : « Ah l'Afrique... C'est un des éléments qui m'a singularisé parmi les Antillais. J'ai été le premier à leur parler de l'Afrique. Non pas que je la connaisse tellement bien, mais j'ai toujours l'habitude de dire que l'Afrique fait partie de moi-même. Je ne me suis compris que lorsque j'ai eu à faire un détour par l'Afrique. On ne peut comprendre les Antilles sans l'Afrique. C'est elle qui m'a permis de me connaître moi-même et c'est pourquoi, il est absolument vain d'opposer l'antillanité à la Négritude parce-que sans la Négritude, il n'y a pas d'antillanité. La Martinique et les Antilles dites françaises sont évidemment au confluent de deux mondes : un monde européen et un monde africain (...). C'est une rencontre entre l'Afrique et l'Europe,

## Hommage à Aimé Césaire, ce Nègre fondamental (1913- 2008)

Ammara Bekkouche



Aimé Césaire (Photo: Chester Higgins, Jr.)

mais la composante essentielle, le soubassement, c'est l'Afrique »<sup>2</sup>.

À l'Afrique également, il doit son premier ouvrage, « Cahier d'un retour au pays natal », suivi de pièces de théâtre visant à pourfendre les régimes totalitaires et à dénoncer les guerres civiles post-indépendance poursuivant l'épuration idéologique que le colonialisme avait entamée. *Une saison au Congo* (1966) en l'occurrence, *La tempête* (1966), ou encore *La tragédie du roi Christophe* apportent leur témoignage stigmatisant les nouveaux pouvoirs à la gloire incontestable de Patrice Lumumba et autre Sekou Touré qui exprima sa préférence de la pauvreté dans la liberté à l'opulence dans l'esclavage.

Plus récemment, alors qu'il achevait sa quatre-vingt-douzième année, Aimé Césaire eut à rappeler avec force ses principes anticolonialistes l'amenant à s'opposer ostensiblement à cette Loi française du 23 février 2005 qui fit scandale en proclamant certains « bienfaits de la colonisation ».

Comment ses initiateurs pouvaient-ils prétendre une quelconque caution de la part de celui qui partagea l'humiliation de ses concitoyens et qui sa vie durant donna à voir les multiples facettes de son engagement artistique, politique et humain ? Tel engagement qu'il rattache dans quelques-unes de ses interviews, au répertoire des idées que portaient en eux Kateb Yacine, Kafka, Germaine Tillon... et Fanon son compatriote antillais pour revendiquer avec passion une *identité*, une *culture* et un *devenir*.

Un millier de personnes ont manifesté à Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique (381.000 hab.), contre la venue de Nicolas Sarkozy et pour réclamer l'abrogation de la loi française sur la colonisation dénoncée comme scélérate : article de RFI.

Aimé Césaire a également manifesté sa profonde consternation « Je n'accepte pas de recevoir le ministre de l'Intérieur,

Nicolas Sarkozy pour deux raisons. Première raison : des raisons personnelles. Deuxième raison : parce que, auteur du 'Discours sur le colonialisme', je reste fidèle à ma doctrine et anticolonialiste résolu. Je ne saurais paraître me rallier à l'esprit et à la lettre de la loi du 23 février 2005 », écrit Aimé Césaire dans un communiqué.

« Il faudrait d'abord étudier comment la colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral, et montrer que, chaque fois qu'il y a au Viet Nam une tête coupée et un oeil crevé et qu'en France on accepte, une fillette violée et qu'en France on accepte, un Malgache supplicié et qu'en France on accepte, il y a un acquis de la civilisation qui pèse de son poids mort, une régression universelle qui s'opère, une gangrène qui s'installe, un foyer d'infection qui s'étend et qu'au bout de tous ces traités violés, de tous ces mensonges propagés, de toutes ces expéditions punitives tolérées, de tous ces prisonniers ficelés et interrogés, de tous ces patriotes torturés, au bout de cet orgueil racial encouragé, de cette jactance étalée, il y a le poison instillé dans les veines de l'Europe, et le progrès lent, mais sûr, de l'ensauvagement du continent (...) »

Aimé Césaire, « Discours sur le Colonialisme (1950) », *Présence africaine*, 1989, 11-12 p.

Considéré à juste titre, parmi les grands penseurs du siècle, son œuvre figure dans les programmes d'enseignement et du baccalauréat. Quant à sa candidature proposée au prix Nobel 2006, elle suscita de multiples réactions mettant en débat les tenants et les adversaires d'un tel prix : nombreux sont ceux qui en effet ont signalé que l'œuvre d'Aimé Césaire a déjà obtenu la reconnaissance internationale qu'elle mérite. S'agissant du Nobel de la Paix, ne se reconnaissant pas de ces honneurs, il déclina lui-même l'offre de proposition de nomination. L'attitude ne surprendra pas son entourage. Elle apporte un couronnement à la légendaire humilité de ce *soldat des grandes œuvres* que le Tiers-Monde et l'Afrique en particulier, n'ont pas fini de saluer. Son œuvre nous est offerte, objet d'étude conforme à la *pensée africaine* elle suscite toujours de l'intérêt et nombre questionnements sur sa pensée, son enseignement, son message somme toute.

Pour conclure, il nous plaît de partager ses espérances, sa foi et sa conviction de l'indépendance de l'Afrique en devenir : « Je suis persuadé, que l'Afrique triomphera de ses difficultés présentes. Comme elle a su supporter le colonialisme, elle saura dépasser ce stade. Cependant, je ne me suis jamais fait d'illusions : l'Afrique fait la preuve des difficultés qui existent et que nous avons à affronter. Je garde tout à fait intacte ma foi en l'Afrique, parce-que c'est ma foi en l'homme tout simplement [...] J'ai la conviction que nous verrons l'Afrique libre, c'est-à-dire l'Afrique libérée de ses angoisses et de ses problèmes intérieurs »<sup>3</sup>.

#### Références et éditions récentes :

La dette de l'Afrique envers Aimé Césaire, *Par Lawoetey-Pierre AJAVON Président du Cercle d'Initiatives Pour l'Afrique : (cedipa)*, [http://www.thotep.com/article.php3?id\\_article=553](http://www.thotep.com/article.php3?id_article=553).

« Nègre je suis, nègre je resterai », Entretiens avec Françoise Vergès d'Aimé Césaire, Editeur Albin Michel, 2005.

« A liberté, égalité, fraternité, j'ajoute toujours identité », Cadastre, suivi de *Moi laminaire*, d'Aimé Césaire, Editeur Points, 2006.

#### Bibliographie<sup>4</sup>

##### Poésie

*Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine, Paris, 1939, 1960.

*Les Armes miraculeuses*, 1946, Gallimard, Paris, 1970.

*Soleil coupé*, 1947, Éditions K., Paris, 1948.

*Corps perdu* (gravures de Picasso), Éditions Fragrance, Paris, 1950.

*Ferremets*, Seuil, Paris, 1960, 1991.

*Cadastre*, Seuil, Paris, 1961.

*Moi, laminaire*, Seuil, Paris, 1982.

*La Poésie*, Seuil, Paris, 1994.

##### Théâtre

*Et les chiens se taisaient*, Présence Africaine, Paris, 1958, 1997.

*La Tragédie du roi Christophe*, Présence Africaine, Paris, 1963, 1993.

*Une saison au Congo*, Seuil, Paris, 1966, 2001.

*Une tempête*, d'après *La Tempête* de William Shakespeare : adaptation pour un théâtre nègre), Seuil, Paris, 1969, 1997.

##### Essais

*Esclavage et colonisation*, Presses Universitaires de France, Paris, 1948, réédition : *Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage*, Éditions Le Capucin, Lectoure, 2004.

*Discours sur le colonialisme*, éditions Réclames, Paris, 1950 ; éditions Présence africaine, 1955.

*Discours sur la négritude*, 1987.

##### Histoire

*Toussaint Louverture, La révolution Française et le problème colonial*, Présence Africaine, Paris, 1962.

De nombreux travaux et rencontres scientifiques sur la vie et l'œuvre d'Aimé Césaire, attestent de leur importance à être considérés par différents milieux universitaire, littéraire, artistique et politique. Nous en livrons une copie sous forme de synthèse des informations puisées à travers l'internet.

#### Rencontres et travaux sur Aimé Césaire<sup>5</sup>

##### Entretiens

*Rencontre avec un nègre fondamental*, Entretiens avec Patrice Louis, Arléa, Paris, 2004

*Nègre je suis, nègre je resterai*, Entretiens avec Françoise Vergès, Albin Michel, Paris, 2005

##### Enregistrement audio

*Aimé Césaire*, Hatier, Paris, Les Voix de l'écriture, 1994

##### Monographies

Alliot, David, *Aimé Césaire le nègre universel*, Gollion (Suisse), Infolio, 2008.

Cailler, Bernadette, Proposition poétique \* une lecture de l'œuvre d'Aimé Césaire, Naaman, Sherbrooke, (Québec), 1976 ; Nouvelles du Sud, Paris, 2000.

Carpentier, Gilles, Scandale de bronze \* lettre à Aimé Césaire, Seuil, Paris, 1994.

Confiant, Raphaël, *Aimé Césaire. Une traversée paradoxale du siècle*, Paris, Stock, 1994.

Delas, Daniel, *Portrait littéraire*, Hachette, Paris, 1991.

Hale, Thomas A., « Les écrits d'Aimé Césaire, Bibliographie commentée », dans *Études françaises*, t. XIV, n° 3-4, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1978.

Henane, René, *Aimé Césaire, le chant blessé \* biologie et poétique*, Jean-Michel Place, Paris, 2000.

Horn, Michael E., *La plurivocalité dans le Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire*, Thèses de McGill (Université McGill), Montréal, 1999.

Hountondji, Victor M., *Le Cahier d'Aimé Césaire. Éléments littéraires et facteurs de révolution*, L'Harmattan, Paris, 1993.

Kesteloot, Lilyan, *Aimé Césaire*, Seghers, Paris, 1979.

Lebrun, Annie, *Pour Aimé Césaire*, Jean-Michel Place, Paris, 1994.

\* *le terreau primordial*, G. Narr, Tübingen, 1993.

Louis, Patrice, *ABC ...ésaire*, Ibis Rouge, Guyane, 2003.

Malela, Buata, « Le rebelle ou la quête de la liberté chez Aimé Césaire », *Revue Frontenac Review*, 16-17, Queen's University, Kingston (Ontario), 2003, p. 125-148.

Malela, Buata, « Les enjeux de la figuration de Lumumba. Débat postcolonial et discours en contrepoint chez Césaire et Sartre », *Mouvements*, n° 51, 2007/3, p. 130-141.

Mbom, Clément, *Le Théâtre d'Aimé Césaire ou La primauté de l'universalité humaine*, Nathan, Paris, 1979.

Leiner, Jacqueline (éd.), *Soleil éclaté \* mélanges offerts à Aimé Césaire à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*, G. Narr, Tübingen, 1985.

Thebia-Melsan, Annick et Lamoureux, Gérard (éd.), *Aimé Césaire, pour regarder le siècle en face*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2000.

Toumso, Roger et Leier, Jacqueline (éd.), *Aimé Césaire, du singulier à l'universel* (Actes du colloque international de Fort-de-France, 28-30 juin 1993), n° spécial d'Œuvres et Critiques, 1994.

#### Filmographie

1976 : *Martinique, Aimé Césaire, un homme une terre*, (52 mn), documentaire de Sarah Maldoror avec la participation de Michel Leiris, CRS, « Les amphis de la cinquième »

1986 : *Miami, Martinique, Aimé Césaire, le masque des mots*, (52 mn), documentaire de Sarah Maldoror

1991 : *La Manière Nègre ou Aimé Césaire, chemin faisant*, (80 mn), documentaire de Jean Daniel Lafond, Québec

1994 : *Aimé Césaire, une voix pour l'histoire*, réalisé par Euzhan Palcy. Ce documentaire se divise en 3 parties :

- ◆ L'île veilleuse: Le premier volet retrace, à travers des témoignages d'hommes politiques et d'intellectuels, d'images d'archives et de photos, l'engagement du poète Aimé Césaire au service de la négritude.
- ◆ *Au rendez-vous de la conquête* : Le deuxième volet débute par les années de formation intellectuelle du poète et finit avec les années 1950. Témoignages, archives et lectures de textes du poète et de l'homme engagé.
- ◆ *La force de regarder demain* : Le dernier volet aborde les problèmes actuels du « grand cri nègre ». Archives, témoignages et lectures d'extraits des œuvres du poète et de l'homme de théâtre émaillent les interviews.

2006 : *Césaire raconte Césaire*, DVD, par Patrice Louis, LivresAntilles.com

2007 : *Aimé Césaire, Un nègre fondamental*, (52 mn), écrit par François Fèvre, réalisés par Laurent Chevallier et Laurent Hasse, Production : 2f Productions,

#### Notes

<sup>1</sup> Voir en encadré la diversité et l'importante liste des travaux qu'a suscités son œuvre plusieurs fois rééditée. Elle rapporte les différents entretiens accordés à des personnalités scientifiques et politiques, les nombreuses monographies ainsi qu'une filmographie composées de témoignages, documentaires et autres interviews.

<sup>2</sup> Interview accordée en septembre 1977 à E. Maunick, cité par Lawoetey-Pierre Ajavon in *négritude*, La dette de l'Afrique envers Aimé Césaire, le 30 avril 2008.

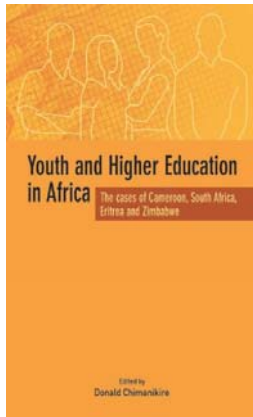
<sup>3</sup> Césaire et nous, entretien avec A. Konare et A. Kwate, cité par Lawoetey-Pierre op.cit.

<sup>4</sup> [http://www.toutelapoesie.com/dossiers/bibliographies/bibliographie\\_aime\\_cesaire.htm](http://www.toutelapoesie.com/dossiers/bibliographies/bibliographie_aime_cesaire.htm)

<sup>5</sup> Id.







**Youth and Higher Education in Africa**

Donald Chimankire

ISBN 978-2-86978-239-6  
144 pages 2009  
price/prix: 7 500frs CFA\*  
15 USD



**Le post modernisme et le nouvel esprit du capitalisme**

Nkolo Foe

ISBN: 978-2-86978-229-7  
242 pages 2008  
price/prix: 10 000frsCFA  
20 USD

**Children and Youth in the Labour Process in Africa**



**Children and Youth in the Labour Process in Africa**

Osita Agbu

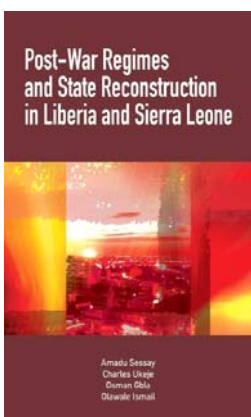
ISBN: 978-2-86978-251-8  
232 pages 2009  
price/prix: 10 000frs CFA  
20 USD



**L'industrie musicale au Sénégal: Essai d'analyse**

Sous la direction de Saliou Ndour

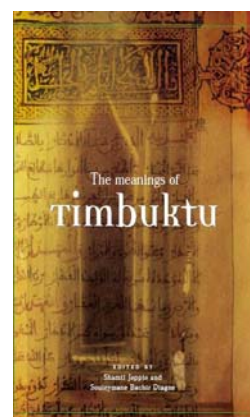
ISBN 978-2-86978-236-5  
196 pages 2008  
price/prix: 8 000frs CFA  
16 USD



**Post-war Regimes and State Reconstruction in Liberia and Sierra Leone**

Amadu Sessay, Charles Ukeje,  
Osman Gbla, Olawale Ismail

ISBN: 978-2-86978-256-3  
120 pages 2009  
price/prix: 7 500 frs CFA  
15 USD



**The Meanings of Timbuktu**

Shamil Jepple and  
Souleymane Bachir Diagne

ISBN: 978-0-7969-2204-5  
376 pages 2008  
price/prix: 18 000 FCFA  
40 USD

**For orders / Pour les commandes**

**Africa:**

Publications  
CODESRIA  
Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV  
BP 3304, Dakar 18524 Senegal  
Email: [codesria@codesria.sn](mailto:codesria@codesria.sn) / [publications@codesria.sn](mailto:publications@codesria.sn)  
Web: [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

**Elsewhere:**

African Books Collective  
PO Box 721  
Ferry Hinksey Road  
Oxford, OX1, 9EN, UK  
Email: [abc@africanbookscollective.com](mailto:abc@africanbookscollective.com)  
Web: [www.africanbookscollective.com](http://www.africanbookscollective.com)